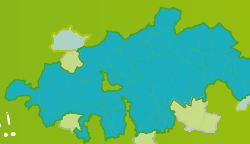


Parc naturel régional Scarpe-Escout - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

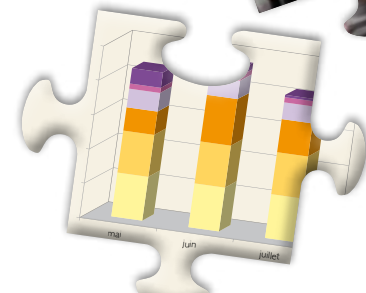
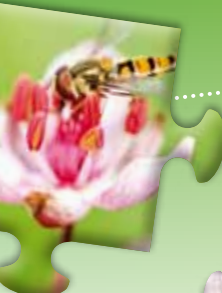
Bilan d'activités 2012



- Communes ciblées
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Bainart
 - > Bellignin
 - > Beverages
 - > Bruyère-la-Petite
 - > Buvignies
 - > Buvignies
 - > Brillon
 - > Bruyère-sur-Escout
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escoutpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escout
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelle
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raimses
 - > Riéulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes





Erick Charton
Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Voici le bilan d'activités synthétique de l'année 2012. L'objectif est d'aller à l'essentiel pour un gage de lisibilité des actions menées par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut avec ses partenaires et refléter pleinement la diversité de l'action. En complément, certaines opérations spécifiques ou particulières permettent de compléter la présentation de l'éventail des missions développées sur l'année. D'autres sont citées dans la partie « Et aussi en 2012 ».

Au-delà d'un bilan d'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, on découvre ce qui est démontrable, animé ou géré directement par l'équipe et se mesure avec des indicateurs économiques, sociaux, écologiques inscrits dans la charte. D'autres opérations initiées ou expérimentées sur le territoire se diffusent aux niveaux local et régional, au sein du réseau des Parcs naturels régionaux français voire au-delà. Il y a aussi toutes les actions réalisées et menées par les signataires de la Charte du PNR : les communes, les communautés de communes ou d'agglomération avec leurs compétences, le Département du Nord et la Région Nord Pas de Calais avec leurs politiques publiques, mais aussi les partenaires qui concourent à la réalisation des objectifs de la Charte et qui font sens sur notre territoire densément habité.

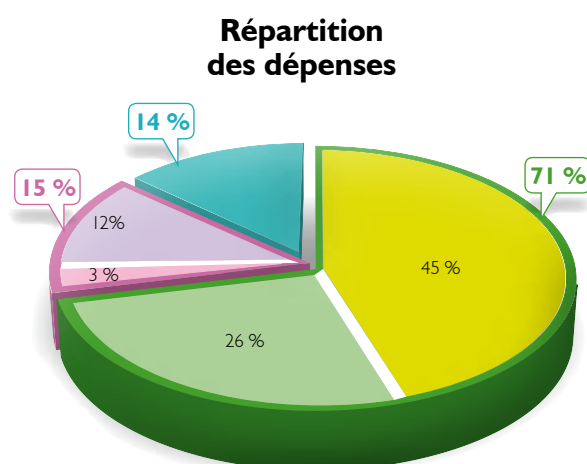
2012 s'achève avec un évènement marquant la vie du territoire et du Syndicat mixte de gestion du PNR. Troisième président du Syndicat mixte du PNR, Daniel MIO a transmis les rênes après 23 années à la présidence et la satisfaction, j'en suis sûr, du travail bien accompli, pour Scarpe-Escaut, avec l'approbation de la quatrième charte du PNR et sa dimension transfrontalière, et au-delà, avec notamment l'inscription de nos richesses minières au classement du patrimoine mondial de l'Unesco en cette année 2012. Je veillerai, comme Daniel MIO avant moi, à la poursuite des actions menées, au développement du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et de notre positionnement au sein des réseaux nationaux et européens.

Bonne et agréable lecture à toutes et à tous,

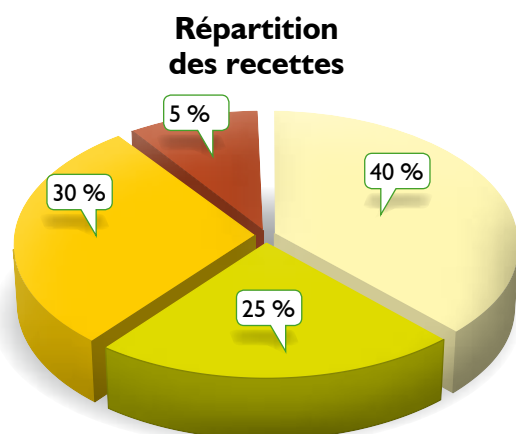
Budget 2012	p.4
Des élus engagés pour le territoire	p.6
Erick Charton, 4e président du PNR Scarpe-Escaut	p.6
Scarpe-Escaut dans la réflexion nationale	p.7
Développer les relations entre décideurs et techniciens	p.7
Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter	p.8
Orientation 1 : Adopter une nouvelle gestion de l'espace équilibrée et volontariste	p.9
L'urbanisme nouveau expérimenté sur deux sites	p.9
Lecture commentée de la Charte	p.9
Le Parc se dote d'un nouvel outil de catalogage de ses données SIG	p.10
Reconquête du courant de la Malanoye	p.10
Parc et SCOTs disposent d'un outil commun de diagnostic et de prospective basé sur les évolutions antérieures	p.11
Orientation 2 : Favoriser un "mieux-vivre" ensemble et réduire les clivages sociaux entre sous-territoires	p.12
Mobilisation éco-citoyenne : l'exemplarité du Parc	p.13
Le FIL : une expérimentation menée avec Valenciennes Métropole	p.13
Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine	p.14
Orientation 4 : Préserver et restaurer les réseaux écologiques	p.14
370 hectares d'espaces naturels gérés par le Syndicat mixte	p.15
Le pâturage avec 10 bovins	p.15
Des inventaires qui montrent plus de biodiversité	p.16
Le Syndicat mixte de gestion du Parc chargé de mettre en œuvre Natura 2000	p.17
Près de 1500 personnes encadrées dans des chantiers nature	p.18
Orientation 5 : Renforcer la gestion globale de l'eau à l'échelle transfrontalière	p.19
Des commandes groupées pour les particuliers	p.20
Impliquer les magasins pour trouver d'autres solutions	p.21
Un outil d'animation pour expliquer les enjeux de l'eau	p.22
Orientation 6 : Préserver et valoriser le paysage	p.23
Un programme d'actions complet autour du patrimoine arboré	p.24
Un inventaire du patrimoine bâti	p.24
L'Observatoire photographique des paysages : un outil innovant	p.25
Informier sans déformer le paysage	p.25
Un nouveau chantier communal accompagné par le Parc	p.26
Analyse et concertation des sites paysagers majeurs	p.27
Vocation 3 - Terre de développement réfléchi	p.28
Orientation 8 : Développer les activités valorisant l'identité et les ressources locales du territoire	p.28
Une antenne locale du bois énergie	p.29
63 kilomètres de pistes créés pour les attelages	p.30
Goûtons nos prairies : deux semaines pour faire découvrir l'élevage bovin	p.30
Animation et mise en réseau pour développer les circuits courts	p.31
L'herbe : un fourrage économique	p.32
Le Parc déjà engagé dans le volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable	p.32
Valoriser le cheval Trait du Nord	p.33
Accompagnement de porteurs de projets pour davantage d'accessibilité	p.34
Welcome !	p.34
Orientation 9 : Encourager le développement de pratiques respectueuses de l'environnement	p.35
Expérimenter les pratiques de gestion différenciée	p.36
Vocation 4 - Terre de mobilisation	p.38
Orientation 10 : Connaître et faire connaître pour partager les caractéristiques et les enjeux du territoire	p.38
Un site Internet plus interactif	p.39
2000 personnes mobilisées autour de Mine d'art en sentier	p.40
Une présence accrue dans les médias	p.42
Accompagnement des porteurs de projets artistiques et culturels	p.42
Orientation 11 : Déployer la sensibilisation et l'éducation au territoire	p.44
17 projets scolaires accompagnés « là où je vis... »!	p.45
Un catalogue d'activités spécial Eau	p.45
Plus de 13 000 personnes dans les équipements du Parc	p.46
Les équipements dans une démarche prospective	p.47
Au-delà du territoire	p.48
53 ans d'archives désormais triées, classées et répertoriées	p.48
Accord de coopération avec un espace protégé brésilien	p.48
Vers une nouvelle gouvernance transfrontalière	p.49
Démarrage de la candidature au label Transboundary Parks	p.49
Les écogardes au service des communes	p.50

Budget ordinaire de fonctionnement et investissement 2012 du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

	Dépenses 2012
■ Administration générale	975 489,33 €
■ Charges diverses de gestion courante	614 611,68 €
■ Charges de personnel	360 877,65 €
■ Dispositif écogardes	203 661,50 €
■ Charges diverses de gestion courante	45 977,65 €
■ Charges de personnel	157 683,85 €
■ Investissement	184 826,48 €
TOTAL	1 363 977,31 €



- Administration générale
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Dispositif écogardes
- Charges diverses de gestion courante
- Charges de personnel
- Investissement

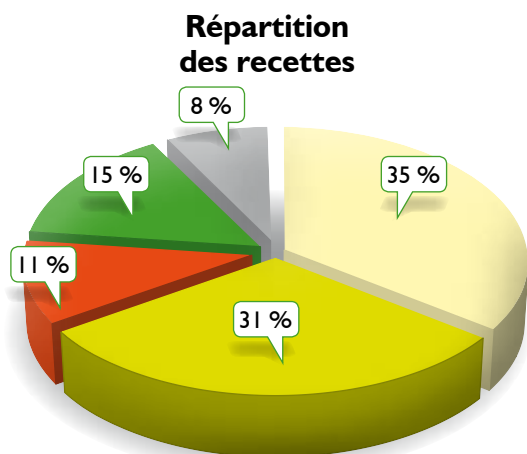
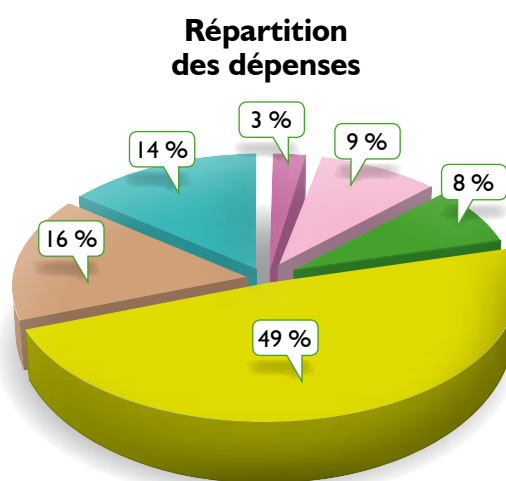


- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Territoire (SCI et EPCI)
- Fonds propres / Amortissements

Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en œuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 1 095 528,88 € pour l'année 2012.

Programme d'actions 2012

	Dépenses 2012
■ Pilotage et suivi de la Charte	45 210,75 €
■ Sensibilisation des acteurs et faire-savoir	121 300,45 €
■ Aménagement du territoire et paysage	107 118,49 €
■ Ressources naturelles et eau	629 722,93 €
■ Développement réfléchi	210 206,13 €
■ Mobilisation et participation en faveur du territoire	184 522,89 €
TOTAL	1 298 081,64 €



- Pilotage et suivi de la Charte
- Sensibilisation des acteurs et faire-savoir
- Aménagement du territoire & paysage
- Ressources naturelles & eau
- Développement réfléchi
- Mobilisation et participation en faveur du territoire

- Conseil régional Nord-Pas de Calais
- Conseil général du Nord
- Etat
- Union européenne
- Autres (Agence de l'eau, EPCI...)



La Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escout est un contrat collectif qui exprime la volonté déterminée des signataires de travailler ensemble pour porter et mettre en œuvre un projet de développement durable concerté pour le territoire. Elle est pilotée par le Syndicat mixte de gestion du Parc qui regroupe des élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord, des 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) présents sur le territoire, et des communes.

Repères :

- > 9 conseillers régionaux, 9 conseillers généraux, 9 représentants d'intercommunalité, 9 élus des communes engagés au sein du Syndicat mixte de gestion du Parc
- > 128 élus délégués de 64 (55 communes classées Parc naturel régional Scarpe-Escout, 2 communes associées et 7 villes-portes) engagés au sein du Syndicat des communes intéressées au Parc (SCI)

Erick Charton, 4^e président du PNR Scarpe-Escout

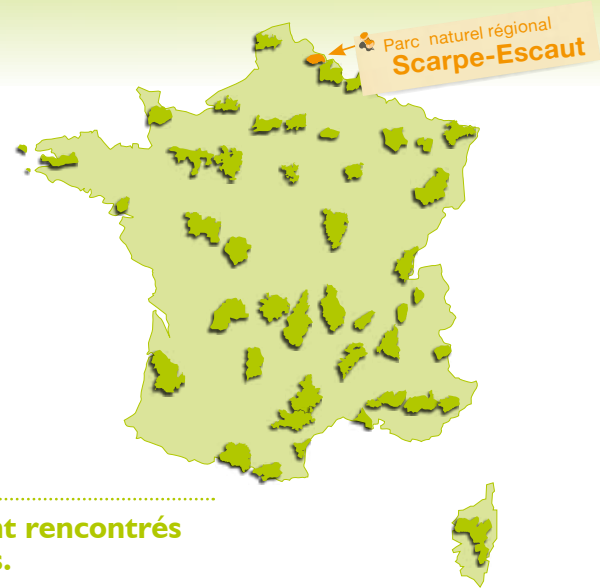
Après 23 années à la présidence du Parc naturel régional Scarpe-Escout, Daniel Mio se retire.

"C'est la première fois depuis 1977 que je ne suis plus en responsabilité". Ancien maire de **Rieulay**, tour à tour président du Comité d'aménagement rural, conseiller régional, président d'Espaces naturels régionaux, ou encore président du Centre historique minier, Daniel Mio, ancien professeur de mathématiques, a construit sa vie politique sur deux postulats : "Le courage, c'est aller à l'idéal en tenant compte du réel" et "Agir plutôt que parler". S'étant assuré qu'un autre membre du Syndicat mixte de gestion du Parc acceptait de lui succéder, le président a démissionné et celui qu'il présentait pour le remplacer, Erick Charton, a été élu, lundi 17 décembre 2012, par les membres du Syndicat mixte de gestion du Parc (33 voix et un blanc). Erick Charton, conseiller général du Nord et président de Commission, élu de **Raimbeaucourt**, devient le 4^e président du Parc naturel régional Scarpe-Escout. Serge Van Der Hoeven (Conseil général), Marielle Cuvelier (Conseil régional), Raymond Zingraff (EPCI) et Roland Revel (Syndicat des communes) sont les 4 vice-présidents du Syndicat mixte de gestion du Parc. Daniel Mio reste membre du Bureau du Syndicat mixte de gestion du Parc et délégué

au Syndicat des communes intéressées pour la commune de **Rieulay**, ainsi que représentant du PNR Scarpe-Escout à Espaces naturels régionaux.



Erick Charton et Daniel Mio



Scarpe-Escout dans la réflexion nationale

C'est dans le Parc naturel régional du Verdon que se sont rencontrés du 10 au 13 octobre un millier d'agents et élus des Parcs.

Sous le titre "Projets partagés, territoires vivants", le Congrès national des Parcs a abordé les questions de la participation citoyenne, de la gouvernance, de la coopération, de la solidarité et du lien social, de la relation entre le public et le privé,

d'alternatives économiques et sociales... 6 élus du Parc ont contribué aux 6 ateliers de travail pour témoigner sur plusieurs sujets de la gouvernance territoriale, du lien social et des solidarités de proximité, et de la coopération transfrontalière.

Développer les relations entre décisionnaires et techniciens

Poursuivant la structuration de son activité en "pôles d'intervention" conformément à la structure générale de l'organigramme inscrit dans la Charte, le Syndicat mixte de gestion du Parc a mis en place des élus référents pour chacun des 4 pôles d'intervention :

Roland Revel et **Frédéric Chéreau** pour le pôle "Aménagement du territoire et paysage", **Marielle Cuvelier** pour le pôle "Ressources et milieux naturels", **Moïse Létienne** pour le Pôle "Développement économique" et **Erick Charton** pour le pôle "Mobilisation éco-citoyenne".

Cette organisation permet aux élus d'échanger régulièrement avec les équipes sur la stratégie par rapport aux projets menés et de présenter ces projets aux autres élus lors des Bureaux et des comités syndicaux.

ET AUSSI EN 2012

- 4 comités syndicaux du Syndicat mixte de gestion du Parc (dont un consacré en partie à la présentation du partenariat avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut).
- 4 comités syndicaux du Syndicat des communes intéressées (SCI) : 3 à **Millonfosse** et un à **Flines-lez-Râches**.
- 6 réunions des Bureaux du Syndicat des communes intéressées et du Syndicat mixte de gestion du Parc.
- Décision en comité syndical d'octobre 2012 de créer une "instance de gouvernance collaborative" pour le pilotage du projet de mobilisation, un groupe de travail sur l'implication des élus, un groupe de pilotage "ambassadeurs", ainsi qu'un comité de pilotage sur la démarche d'évaluation collective de la Charte et du projet de territoire.



Orientation 1 : Adopter une nouvelle gestion de l'espace équilibrée et volontariste

En France, on estime qu'on perd l'équivalent d'un département tous les 7 ans d'espaces agricoles ou naturels. En Scarpe-Escaut, la surface des zones urbanisées a augmenté très vite ces dernières années, plus vite que le nombre d'habitants. Or on sait que la progression des zones artificialisées (au détriment des zones agricoles et naturelles) est le facteur majeur de perte de biodiversité, de banalisation de nos paysages, de baisse de la qualité du cadre de vie et de régression d'activités basées sur l'économie rurale. Cela ne signifie pas qu'on ne peut plus construire, mais ce constat implique d'**urbaniser autrement**, par exemple construire sur d'anciennes friches, réhabiliter des logements anciens plutôt que détruire des terres agricoles, construire près des réseaux de transports collectifs, plutôt que tracer de nouvelles routes, construire dans les centres de village plutôt qu'en linéaire le long des axes routiers, varier les formes urbaines et la densité pour permettre une certaine mixité sociale, etc.

Repères

- > 19 % du territoire urbanisé en 2009
- > 2 SCoTs

L'urbanisme nouveau expérimenté sur deux sites

> Fresnes-sur-Escaut
> Marchiennes

Le renouvellement urbain qui consiste à réutiliser du bâti existant en le rénovant et en l'adaptant aux modes de vie actuels, ou à construire dans les friches industrielles et urbaines, fait son apparition dans les territoires ruraux.



Visite de site (Fresnes-sur-Escaut) par le comité de pilotage

Sous l'acronyme de RENOUEUR, le projet de "RENOUvellement Urbain et Ecologique des espaces Ruraux" initié par Espaces naturels régionaux (ENRx) et les 3 Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais a en effet retenu toute l'attention du ministère de l'Ecologie pour son caractère innovant. Piloté à l'échelle régionale par ENRx, le projet reçoit des financements particuliers de l'Etat pour accompagner, dans les territoires de Parc naturel régional 5 communes et leur intercommunalité dans le renouvellement urbain et écologique.

Installation du comité de pilotage local, appel à candidatures auprès des communes et des intercommunalités, sélection des projets, visites sur le terrain, rencontre des élus et des techniciens référents, etc., l'animation locale du dispositif en 2012 a permis de sélectionner les 2 secteurs communaux pour lesquels seront mobilisés des crédits (financement d'études et d'actions). Dans le Valenciennois, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, il s'agit de la réhabilitation du Château des Douaniers, une maison bourgeoise du XVIII^e, rare témoin des prémices de l'exploitation charbonnière à **Fresnes-sur-Escaut**. L'objectif sera de redéfinir la place et le rôle de ce bâtiment et d'en profiter pour faire des propositions d'aménagements, en concertation avec la population, qui puissent désenclaver et revaloriser le quartier populaire du Trieu. Dans le Douaisis, en lien avec la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, ce sont des bâtiments du centre bourg historique de **Marchiennes** qui seront transformés en logements et en équipements dont les besoins auront été exprimés aussi par la population. En parallèle, le Syndicat mixte de gestion du Parc a également contribué au processus de sélection de l'équipe pluridisciplinaire qui planchera jusqu'en juin 2013, organisé le partenariat local autour des deux projets, identifié les pistes de la concertation, et sensibilisé les élus.



Concertation à Marchiennes



Château des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut

Lecture commentée de la Charte

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut
> SCoT du Grand Douaisis
> SCoT du Valenciennois

L'actualité de l'élaboration du SCoT du Valenciennois a mis en lumière la question des articulations et complémentarités avec la Charte du Parc, notamment de par le lien règlementaire de compatibilité qui les unit.

Un travail dit de décryptage a donc été mené par le CETE de Lyon qui a permis de définir les dispositions de la Charte susceptibles d'orienter les documents d'urbanisme et en particulier les SCoT. Il a été suivi d'ateliers de travail collaboratifs sur le sens des termes employés, l'esprit des mesures, et au-delà sur le partage de données, la nécessité de l'évaluation, les limites du rapport de compatibilité. Pour en rendre compte, une journée régionale a été organisée par le Parc le 18 septembre 2012. Ce travail de lecture commentée est une innovation dans le réseau des Parcs naturels régionaux de France. La Charte du PNR Scarpe-Escaut est la première à être ainsi "décryptée".





Le Parc se dote d'un nouvel outil de catalogage de ses données SIG

Aujourd'hui, le Système d'Information Géographique (SIG) est devenu un outil incontournable pour l'aménagement du territoire. Le PNR Scarpe-Escaut, qui travaille sous SIG depuis le début des années 90, a pu bénéficier, au fil du temps, de nombreuses améliorations propres à cette technologie.

Les données à intégrer dans les SIG sont diverses et particulièrement nombreuses (limites administratives, fonds de plans, cadastre, photos aériennes, données occupation du sol, réseaux routiers, réseaux hydrographiques, linéaire de haies...). Il est aujourd'hui nécessaire de clarifier, d'homogénéiser ces données et d'après la directive Inspire de les rendre disponibles, mais pour cela il faut d'abord être en capacité de les identifier, de les définir et de les comprendre. Réaliser un géocatalogue revient à concevoir le dictionnaire de ces données géographiques. Cela offre la possibilité de gérer de manière efficace les informations / définitions des données à référence spatiale (que l'on appelle communément métadonnées). On a ainsi une meilleure connaissance de l'ampleur de la donnée géospatiale dans son ensemble, ce qui

permet une meilleure structuration et valorisation de l'information.

La solution retenue par le PNR est de continuer de travailler avec l'outil Géosource dans sa version la plus récente. L'outil est installé. Le travail de renseignement sera quant à lui mené tout au long de l'année 2013.

Cela permettra de renforcer la lisibilité du Parc et favorisera la mise en réseau et les échanges avec les partenaires. Les utilisateurs de ces techniques d'information géographique (partenaires techniques, institutionnels, prestataires, grand public) pourront facilement trouver quelles données sont disponibles sur notre territoire et les utiliser. De nombreuses données sont disponibles sur <http://carto.pnr-scarpe-escaut.fr/>

Reconquête du courant de la Malanoye

Fresnes-sur-Escaut <



Le secteur de la Malanoye à Fresnes-sur-Escaut est repéré à la fois comme secteur prioritaire de reconquête paysagère et écologique, du fait de la traversée du courant de la Malanoye, (aujourd'hui non valorisé et pourtant élément potentiel fort de trame verte et bleue locale) et éventuellement zone à urbaniser du fait de sa proximité immédiate avec le centre bourg, son assiette, son classement au POS, et sa configuration.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut fait avancer la réflexion en assurant la maîtrise d'ouvrage d'une étude d'aménagement à vocation écologique, paysagère et urbaine, en partenariat avec la commune et les autres acteurs intéressés.

Il s'agit d'élaborer 2 scénarios, sachant que dans les deux cas le courant de la Malanoye et ses abords structurent le projet d'aménagement global et qu'il convient de revaloriser le secteur, en profitant des atouts naturels du site conformément aux orientations de la Charte.

Au-delà, l'objectif est de faire la démonstration que le Parc peut apporter une vraie plus-value qualitative dans les projets d'aménagement et conforter par là son action en matière règlementaire et pédagogique.



Le courant de la Malanoye est un élément de la trame verte et bleue

Parc et SCoTs disposent d'un outil commun de diagnostic et de prospective basé sur les évolutions antérieures

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut
> SCoT du Grand Douaisis
> SCoT du Valenciennois

Le travail engagé en 2011 avec les 2 SCoTs de Valenciennes et de Douai (dans la suite logique des travaux menés en 2010 sur l'occupation du sol 2009) s'est poursuivi et achevé en 2012. Ces 3 partenaires disposent d'une donnée d'occupation du sol sur les années 1971, 1983, 1989, 1998, 2005 et 2009 obtenue par photo-interprétation de photos aériennes.



Cette base de données permet de suivre l'évolution des territoires et de mieux en comprendre la dynamique. De façon plus générale, elle aide à définir les grandes orientations des politiques d'aménagement et de planification de ces territoires notamment pour les deux SCoTs, "assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels, la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable".

- pour le PNR, en particulier, "la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique et social",

- pour le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval, "la gestion de l'eau, notamment en identifiant et protégeant les milieux aquatiques sensibles et en définissant des actions de développement et de protection des ressources en eau".

Sur des thèmes précis, dans le cadre de l'évaluation de la Charte du Parc entre autres, la base de données pourra servir à des analyses au niveau spatial et/ou au niveau temporel, par exemple pour :

- appréhender la consommation de l'espace avec un des indicateurs communément utilisés qui est l'artificialisation des territoires,
- mesurer des évolutions concernant des phénomènes particuliers (évolution de l'habitat d'origine minière, des terrils, des habitats en lotissements ...).

Cet outil de diagnostic est d'ailleurs un élément important dans la démarche d'évaluation de la Charte du PNR.

ET AUSSI EN 2012

- Participation et contribution à la rencontre du réseau des géomaticiens des Parcs naturels régionaux (les 7, 8 et 9 novembre 2012 en PNR du Haut Languedoc).
- Contribution au programme ARCH régional Assessing Regional Habitat Change. Il s'agit d'une cartographie des habitats naturels régionale et transfrontalière (Kent / Nord-Pas-de-Calais).
- Contribution au réseau régional SIG (groupe de travail Occupation du sol, INSPIRE, atelier méthodologique du foncier).
- Participation aux études FDAN du Conseil général du Nord.
- Participation à l'observatoire de l'habitat du Grand Douaisis piloté par le SCoT Grand Douaisis.
- 28 avis donnés sur des projets relevant de l'Article 2 (ex Article 50 portant sur les implantations de postes électriques).
- 25 avis donnés sur des dossiers d'Instance de Concertation Radiotéléphonique (ICR).
- 13 avis donnés sur des documents d'urbanisme.
- 23 autres avis donnés (Installations classées pour l'environnement, permis de construire, permis d'aménager, ...).



Orientation 2 : Favoriser un “mieux-vivre” ensemble et réduire les clivages sociaux entre sous-territoires

La volonté de **créer du lien social** pour mieux vivre ensemble se retrouve dans les multiples projets menés sur le territoire. Elle guide bien sûr d'importantes opérations comme “Mine d'art en sentier”, “Aventures artistiques” ou “Un territoire ça se mange !”. Elle est aussi présente dans la mise en relation de professionnels (producteurs, restaurants, hébergeurs, acteurs touristiques, etc.) ou encore dans l'offre éducative des équipements du Parc naturel régional. La recherche de solidarités de proximité est bien une valeur transversale. Nous développons ici sur deux projets menés en 2012 : l'animation d'un collectif ayant abouti à une publication nationale et la création d'un budget participatif.

Repères

- > 190 000 habitants
- > 390 habitants / km²



Mobilisation éco-citoyenne : l'exemplarité du Parc

Le collectif d'élus, d'acteurs et d'habitants, réuni en 2011 et 2012 pour enrichir le projet de mobilisation éco-citoyenne et sa gouvernance, constitue au fil des ans une base de réflexion solide pour insuffler davantage de problématiques sociales et démocratiques dans les actions menées sur le territoire Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Les questions sur le "vivre ensemble" qui supposent de développer des démarches et des outils d'appropriation par les habitants et de favoriser leur participation à l'élaboration des projets et au suivi de leur concrétisation figurent d'ailleurs dans les orientations nationales décidées pour l'avenir des Parcs naturels régionaux. C'est dans ce contexte qu'a été conçu le document "Lien social et solidarités de proximité". Réalisée dans le cadre du partenariat entre la Caisse des dépôts et consignations, Mairie-Conseils et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, cette publication est sortie en novembre. Les réponses nationales sont essentiellement basées sur l'expérience en cours au sein des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. On y retrouve

la présentation de démarches très concrètes réalisées sur le territoire comme "Un territoire ça se mange", "Aventures artistiques", "Mine d'art en sentier", etc. Présenté lors du dernier congrès national des Parcs naturels régionaux, ce document donne des clés pour comprendre comment des projets d'intérêts collectifs contribuent à réduire des déséquilibres sociaux, à renforcer la solidarité de proximité et à mobiliser l'action éco-citoyenne des habitants. La publication donne des repères méthodologiques à l'intention des Parcs qui révisent leur Charte, mais aussi d'autres territoires qui développent des projets de développement social dans le cadre par exemple d'agendas 21 locaux.



Le FIL : une expérimentation menée avec Valenciennes Métropole

- > Aubry-du-Hainaut
- > Hergnies
- > Quarouble
- > Rombies-et-Marchipont

Dans ce contexte de solidarité de proximité, un budget participatif citoyen a été expérimenté en 2012 avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil régional et le Conseil général pour les communes rurales de Valenciennes Métropole. 28 projets portés par les habitants ont pu être financés en 2012 dont 11 par des habitants de 3 communes classées Parc naturel régional (Aubry du Hainaut, Quarouble, Hergnies) et une commune associée (Rombies et Marchipont).



Ces projets ont reçu une aide allant de 240 à 1000 euros. Randonnée intercommunale à la découverte du patrimoine, création d'un junior orchestre avec stage de musique et concert intercommunal, fêtes de quartier... De nature diverse, tous ces projets financés par le Fonds d'initiatives locales (FIL) consolident le lien social et favorisent les solidarités de proximité ainsi que le lien intergénérationnel, trois objectifs sur lesquels l'instruction des projets porte une attention toute particulière.





Orientation 4 : **Préserver et restaurer les réseaux écologiques**

Un tiers de la surface du territoire Scarpe-Escout bénéficie de dispositifs locaux, nationaux ou européens pour y préserver les milieux naturels et les espèces qui s'y développent. Ces ressources fragiles sont gérées pour être pérennisées. Le Syndicat mixte de gestion du Parc assure la **préservation** sur le long terme de ces **cœurs de biodiversité** par la mise sous statut de protection ou par l'acquisition foncière. Il assure la gestion de **9 sites** à enjeux inscrits dans le Plan Parc. Il est désigné opérateur local du réseau Natura 2000, chargé de rédiger les documents d'objectifs de chaque site et d'en animer les comités de pilotage. Enfin, conformément à l'une des cinq missions fixées par l'Etat, il sensibilise les publics à la gestion et à la sauvegarde de la biodiversité.

Repères

- > 24% du territoire en espaces boisés
- > 11 400 ha d'espaces humides à enjeux
- > 23% du territoire inscrits par l'Europe au réseau Natura 2000
- > Une biodiversité rare : la Grande Douve, la Grenouille des champs, le Butor étoilé
- > 1.500 personnes en chantier nature chaque année
- > 44 communes concernées par Natura 2000 : 3 Zones spéciales de conservation (ZSC), 1 Zone de protection spéciale (ZPS)

370 hectares d'espaces naturels gérés par le Syndicat mixte



Le PNR a en charge de conduire les opérations programmées de gestion pluriannuelles de 9 sites élaborées en concertation avec les acteurs locaux, communaux ou départementaux, et les partenaires.

- > Flines-lès-Mortagne
- > Hergnies
- > Marchiennes
- > Mortagne-du-Nord
- > Quarouble
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wandignies-Hamage

La biodiversité du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, bien qu'abondante sur l'ensemble du territoire, trouve sa plus grande concentration ou une expression particulière sur quelques sites remarquables des communes classées. Certains bénéficient d'un statut de protection (Réserve biologique domaniale, Réserve naturelle régionale), d'autres n'ont pas encore de statut particulier. Certains ont été acquis par le Syndicat mixte de gestion du Parc pour éviter leur dégradation - voire leur disparition - et y développer une gestion favorable à la biodiversité. Qu'ils appartiennent au Syndicat mixte, au Département, à une commune, 9 sites sont gérés, soit une superficie de 370 hectares, soit l'équivalent de 513 terrains de football !

Sur les pelouses métallicoles de **Mortagne-du-Nord**, un premier test de restauration des pelouses calaminaires a été réalisé en partenariat avec des universités. Enfin, sur l'ensemble des sites, des actions de lutte contre le développement des espèces végétales invasives (Renouée du Japon, solidage, etc.) ont été menées.



Sur le terrain, les chantiers sont nombreux et varient selon les milieux : mise en sécurité de boisements sur des sites d'accueil de public, coupes et éclaircies pour garder des milieux ouverts à la lumière, élagage, fauchage de prairies, création de mares (gouilles), etc.

Les travaux de gestion

En 2012, une cinquantaine de saules têtards a été entretenue. 33 400 m² de prairie ou de mégaphorbiaie ont été gérés par fauche avec exportation (l'herbe est ramassée et stockée hors de la parcelle pour être transformée en foin et nourrir

D'autres travaux ont également nécessité la prestation d'entreprises. Sur le site des Vaucelles à **Quarouble**, la clôture autour des 9 hectares de prairie (plantation de 800 piquets de robinier) a été renouvelée.

D'autres prestataires ont également été sollicités pour la réhabilitation sur la Réserve naturelle régionale de **Vred** de 1200 m² de prairie, le reprofilage de 30 mètres de fossé ou encore la création d'une petite mare.

Le pâturage avec 10 bovins

- > Hergnies
- > Quarouble
- > Vred

En 2012, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional est propriétaire de 10 bovins : 6 Rouges flamandes (espèce régionale) et 4 Highland cattle.



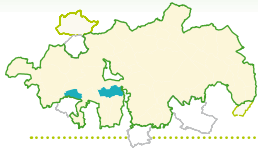
Ils sont utilisés pour le pâturage extensif de prairies en site naturel. L'hiver, ils stationnent tous sur le site des Vaucelles à **Quarouble**. De mai à novembre, ils pâturent également dans la Réserve naturelle régionale de la tourbière de **Vred** et le Val de Vergne (**Hergnies**). Le Parc assure le transport de ces animaux sur les différents sites, leur abreuvement et leur nourrissage en hiver et leurs soins tout au long de l'année.

Depuis 4 ans, le Parc teste l'utilisation de la Rouge

flamande, en faveur de la gestion des zones humides. L'expérimentation a déjà pu mettre en évidence le caractère rustique de la race, et sa bonne disposition à brouter une végétation rudimentaire. En outre, l'utilisation de jeunes bêtes pour le pâturage de zones humides ne compromet pas leur valorisation potentielle (engraissement de bœufs) pour l'agriculteur. Une opportunité s'offre donc, permettant d'allier économie d'une filière agricole locale et gestion de milieux humides.



Highland cattle à Vred



Vred <
Wandignies-Hamage <

Des inventaires qui montrent plus de biodiversité

Comme chaque année, des inventaires et suivis d'espèces ont été menés en 2012. Ces inventaires sont nécessaires pour accroître les connaissances sur la biodiversité présente au sein de notre territoire mais aussi pour maintenir une veille écologique concernant les espèces les plus menacées.



En 2012, ce sont quelque 45 jours de suivis et autres inventaires naturalistes qui ont pu être menés. Le PNR participe ainsi au suivi national de différentes espèces ou groupes d'espèces : Butor étoilé, Râle des genêts, Chevêche d'Athéna, libellules, et Phragmite aquatique (oiseau des roselières). Sur les sites naturels dont le PNR a la gestion, les inventaires ont notamment permis la découverte de nouvelles espèces au sein des réserves naturelles comme la Leucorrhine à gros thorax sur la Réserve naturelle régionale du Pré des nonnettes ou encore la Coccidule des marais sur la RNR de la Tourbière de **Vred**.

Le PNR a également été sollicité pour accompagner certains projets comme l'aménagement de l'étang communal de **Vred** ou de la Mer de Flines pour lesquels quelques inventaires naturalistes ont été menés.

La mise en place d'une station de baguage d'oiseaux sur le Marais de Sonnevile à **Wandignies-Hamage** est destinée à étudier l'utilisation du marais par les passereaux paludicoles au cours de leur migration postnuptiale et, le cas échéant, à mettre en évidence la présence du Phragmite aquatique en intégrant le Plan régional d'actions en faveur de cette espèce par la mise en place

d'un protocole particulier. C'est ainsi qu'une femelle de cette espèce rarissime a été contrôlée et baguée le 28 août 2012 avant d'être relâchée et de pouvoir reprendre sa migration vers l'Afrique sub-saharienne.

Les inventaires réalisés en partenariat avec la Coordination mammalogique du nord de la France (CMNF) et l'Office national des forêts (ONF) sur le massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers ont permis de découvrir 2 nouvelles espèces de chauves-souris inscrites en annexe 2 de la Directive européenne Habitat/faune/flore : le Murin de Bechstein, espèce typiquement forestière découverte en hibernation dans l'un des blockhaus aménagés à cet usage par la CMNF, le PNR Scarpe-Escaut et l'ONF, et le Grand Murin, la plus grande espèce régionale, découverte lors d'une séance de capture réalisée au cours du mois d'octobre.

Enfin, le suivi de la Grenouille des champs mené dans le cadre du plan d'actions d'importance nationale en cours de finalisation par le PNR a permis la découverte de nouveaux secteurs de reproduction au sein de la Tourbière de **Vred**. Cette découverte confirme l'efficacité des opérations de gestion mises en place sur la tourbière pour la reproduction de l'espèce.



Baguage d'une fauvette grisette



Le Syndicat mixte de gestion du Parc chargé de mettre en œuvre Natura 2000

Le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut est concerné pour un peu plus de 13 000 hectares (soit plus d'un quart du périmètre) par la mise en œuvre du réseau européen Natura 2000. Le Syndicat mixte est chargé par l'Etat, d'une part, d'animer les documents d'objectifs des trois Zones spéciales de conservation, et d'autre part, de rédiger celui de la Zone de protection spéciale.

Les 3 Zones spéciales de conservation (ZSC) relevant de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore en Scarpe-Escaut sont maintenant couvertes par des documents d'objectifs. Le dernier, celui du site "pelouses métallicoles de **Mortagne-du-Nord** et **Château-l'Abbaye**" a en effet été validé en février 2012. Sur ces zones, le Syndicat mixte a maintenant pour rôle d'accompagner les propriétaires de parcelles pour qu'ils bénéficient d'aides financières en lien avec une gestion favorable. Deux dispositifs ont en effet été mis en place par l'Etat et par l'Europe et sont animés localement par le Syndicat mixte : les contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000. Le Syndicat mixte assure le suivi des contrats (signés pour 5 années) et aide à la rédaction des cahiers des charges pour les futurs travaux qui seront menés en faveur de la biodiversité. Le Syndicat mixte encadre, suit et évalue les interventions. C'est ainsi qu'en 2012, le Parc a suivi la diversification d'essences dans des peupleraies de propriétaires privés de **Nivelle** et de **Raimbeaucourt** (plantation d'aulnes et de chênes sur d'anciennes peupleraies, creusement de deux mares), et encadré les travaux de restauration sur la tourbière de **Marchiennes** chez un propriétaire privé. Par ailleurs, dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, le Parc a accompagné l'Office national des forêts dans la mise en œuvre des travaux de restauration de la Mare à Goriaux (réouverture de roselières et de frayères).

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut est également chargé de rédiger le document d'objectifs de la Zone de protection spéciale (ZPS) "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut". L'élaboration, programmée sur trois années, comprend plusieurs phases, toutes encadrées par un comité de pilotage (Chambre

d'agriculture, Office national des forêts, Centre régional de propriété forestière, etc.) présidé par le sous-préfet de Valenciennes et animé par le Syndicat mixte de gestion du Parc.

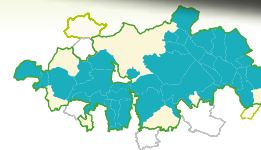
Coordination des diagnostics de la Zone de protection spéciale

Première étape accomplie en 2012 : la réalisation des diagnostics socio-économiques et des inventaires ornithologiques. Ces étapes sont importantes pour mesurer les pressions et les enjeux qui pèsent sur la Zone de protection spéciale et repérer les personnes concernées par les futures mesures de gestion ou projets afin de les associer à la concertation. Les diagnostics socio-économiques ont été réalisés par le bureau d'études Studeis, les Fédérations départementale et régionale des chasseurs, l'Office national des forêts et le Centre régional de la propriété forestière. Ils confirment notamment le nombre important de particuliers concernés par la ZPS, soit en tant que propriétaires (notamment 900 particuliers propriétaires d'un bois dans cette zone), ou en tant qu'usagers (3000 pêcheurs recensés par les associations agréées de pêche et 4 millions de visiteurs chaque année dans les forêts domaniales intégrées à la ZPS). Egalement commandités par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional, les inventaires ornithologiques ont été menés par le bureau d'études Biotope en collaboration avec l'ONF et présentés au comité de pilotage de décembre 2012.

A l'issue de cette première étape d'inventaires, le comité de pilotage pourra définir et hiérarchiser les enjeux du site et proposer des objectifs de gestion de développement durable, en s'appuyant sur les travaux de réflexion menés en groupes de travail avec les prestataires et les acteurs concernés. S'ensuivront des propositions de mesures de gestion (en 2013) puis la rédaction (en 2014) du document d'objectifs.



Bondrée Apivore



- > Aubry-du-Hainaut
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Hergnies
- > Hornaing
- > Marchiennes
- > Nivelle
- > Odomez
- > Pecquencourt
- > Quarouble
- > Râches
- > Raimbeaucourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing



Pic Mar



Sterne Pierregarin





Flines-lès-Mortagne <
Hergnies <
Marchiennes <
Mortagne-du-Nord <
Quarouble <
Saint-Amand-les-Eaux <
Vieux-Condé <
Vred <
Wandignies-Hamage <

Près de 1500 personnes encadrées dans des chantiers nature

Chaque année, le PNR organise et encadre des chantiers nature et des journées de visite adaptés aux objectifs pédagogiques des groupes venant d'établissements scolaires, d'universités ou de structures associatives. Les chantiers et les journées d'étude et de découverte ont lieu sur les sites gérés par le Parc.

En 2012, 33 journées de chantiers avec des groupes constitués ont ainsi été programmées et 11,5 journées de visites avec des groupes pour un total de 1419 personnes encadrées. 12% sont originaires du milieu associatif et sont bénévoles, 2% sont collégiens, 8% étudiants en faculté, 20% en formation professionnelle, 5% en insertion, 26,5% en lycée et 26,5% en école primaire. Dans le cadre de deux animations de l'opération régionale Objectif nature, l'équipe de Scarpe-Escaut accueille toute l'année des enfants sur la Tourbière de **Vred** et le Pré des Nonettes à **Marchiennes** : 10 classes, 233 élèves, 28

accompagnateurs (soit 261 personnes en 2012) dans le cadre de la sortie "Les clefs de la nature", 14 classes, 341 élèves, 43 accompagnateurs (soit 384 personnes) pour la sortie "De la tourbe au charbon".



Débroussaillage au marais de Sonnevile

ET AUSSI EN 2012

- Animation de 3 comités consultatifs de gestion : le 27 juin pour la RNR de **Vred**, le 6 juin pour le site du Val de Vergne à **Hergnies** et le 14 décembre pour le site des pelouses calaminaires à **Mortagne-du-Nord**.
- Participation de 2 techniciens à l'assemblée générale des Réserves Naturelles de France qui s'est tenue du 4 au 7 avril 2012.
- Accueil le 28 juin sur la RNR de la tourbière de **Vred** du groupe "Réseau des gestionnaires de RNR" pour une 1/2 journée de visite du site.
- Démonstration d'engins chenillés le 3 juillet sur le site des Marais de Roussent (Pas de Calais). Arrivée en mai de 2 nouveaux bœufs de race Rouge flamande dans le cheptel du PNR afin de poursuivre l'expérimentation engagée en lien avec le Centre régional de ressources génétiques depuis plusieurs années.
- Participation à la porte ouverte du Lycée forestier de Bavay partenaire historique du PNR (sensibilisation aux métiers)
- Lors de la journée mondiale des zones humides, animation thématique "mare" en lien avec le réseau des hébergeurs du territoire.
- Conception et diffusion de la Lettre Natura 2000 Spéciale Zones humides.
- Ecriture de la Charte Natura 2000 et finalisation du document d'Objectifs du site 32.
- Réalisation de la première phase de l'étude sur les prairies de fauche engagées dans des Mesures agri environnementales territorialisées (MAET) Natura 2000.
- Accompagnement des travaux de restauration écologique à l'étang communal du Remprez à Wallers.
- Accompagnement du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) pour la mise en place d'un protocole d'évaluation de l'état de conservation des prairies.
- Assistance à la DREAL dans les missions de rapportage au niveau national des actions engagées en faveur de la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.
- Sensibilisation sur la mortalité des amphibiens dans le secteur de **Marchiennes** avec finalisation de l'étude, outils de communication (affiches, article bulletin municipal), organisation de deux sorties nocturnes et pose de panneaux routiers d'information.
- Suivi des études d'incidences de manifestation sur des sites Natura 2000 : 36 permis de construire, 12 manifestations sportives, 3 projets de voiries, 3 dossier Loi sur l'eau et 5 Plans locaux d'urbanisme.

Orientation 5 : Renforcer la gestion globale de l'eau à l'échelle transfrontalière

Le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un réservoir d'eau potable qui pourvoit aux besoins locaux de ses habitants et également à l'approvisionnement des agglomérations valenciennoise et lilloise. Cette ressource en eau est précieuse et implique une gestion coordonnée des cours d'eau et des eaux souterraines à l'échelle des communes du Parc, du bassin, et aussi au-delà, en transfrontalier. Une démarche qui nécessite une bonne connaissance du terrain et une concertation permanente d'acteurs.

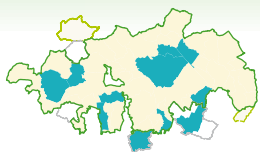
Le Syndicat mixte de gestion du Parc est également animateur de la Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe aval (présidée par Alain Bocquet, député-maire de Saint-Amand-les-Eaux).

Pour protéger la ressource en eau, il faut aider chacun (particuliers, mais aussi acteurs économiques) à mieux comprendre les enjeux liés à cette ressource et proposer des solutions alternatives.

Repères

- > 11 833 ha de zones vulnérables (ou zones d'actions prioritaires) identifiées par l'opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE) Scarpe aval sud pilotée par Noréade, au sein desquelles il faut éviter les pollutions pour garantir le maintien d'une ressource en eau potable de qualité.
- > Diagnostics de 21 exploitations agricoles réalisés dans le cadre de l'ORQUE, pour 1686 ha de surfaces agricoles utiles et 23 % des Zones d'action prioritaire pour la préservation de la nappe (21 diagnostics en 2012, et 25 prévus en 2013).
- > Le Parc et Noréade appuient 13 communes engagées dans la charte d'entretien des espaces publics proposée par l'Agence de l'eau Artois-Picardie sur les territoires du Parc et du SAGE depuis sa mise en place dont 5 en 2012 : Bellaing, Erre, Fenain, Hornaing et Mortagne-du-Nord.
- > 6 pollutions de cours d'eau constatées par les écogardes, ayant fait l'objet d'actions de médiation et de recherche de solutions techniques et/ou règlementaires.
- > 7 réunions du SAGE (4 Bureaux de la CLE, 2 séances plénières de la CLE) et de l'ORQUE (1 comité technique).





- Bouvignies <
- Bruay-sur-l'Escaut <
- Bruille-Saint-Amand <
- Denain <
- Fenain <
- Flines-lez-Râches <
- Hérin <
- Nivelles <
- Saint-Amand-les-Eaux <
- Valenciennes <
- Wandignies-Hamage <

Des commandes groupées pour les particuliers

En complément de l'opération régionale Plantons le décor® qui permet aux habitants, aux entreprises et aux collectivités d'acheter des plantes et des arbres d'essences locales à tarif préférentiel auprès de pépiniéristes partenaires, le Parc a initié et expérimenté à l'occasion des 20 ans de Plantons le décor, une opération permettant la commande de plantes adaptées aux milieux aquatiques et plans d'eau.



Répondant à la demande de communes et d'habitants, le Syndicat mixte a en effet créé en 2012 une offre de commandes groupées de plantes locales spécifiques aux mares. Grâce à cette opération, 232 plants de variétés adaptées aux conditions climatiques locales ont été commandés. Au "top ten" des espèces demandées, l'iris des marais représente 20% des ventes. Parmi les "clients" on peut citer la commune de **Nivelles**, l'école maternelle Joliot Curie de **Bruay-sur-l'Escaut** ainsi que des habitants de **Bruille-Saint-Amand, Saint-Amand-les-Eaux, Denain, Fenain, Somain, Hérin, Bouvignies, Wandignies-Hamage** et **Flines-lez-Râches**. Ont également été commandées des semences pour les hauts de berge (dans le cadre d'un partenariat avec ECOSEM).

Non seulement l'expérimentation 2012 a déjà convaincu des habitants de communes classées, mais elle s'est aussi exportée dans une ville-porte (**Valenciennes**) et hors territoire (**Douai, Preux-au-Sart, Lille** et **Onnaing**), comme le démontre l'origine géographique des bons de commande.

En juin, une animation particulière a été menée lors de la remise des commandes. Sur le site du Luron à **Saint-Amand-les-Eaux**, le PNR a pu donner conseils et astuces pour la création et l'entretien de mares. Multiplication des conseils et des contacts avec les particuliers (à l'occasion de cette journée mais aussi en répondant aux nombreuses demandes téléphoniques), contribution à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, partenariat satisfaisant avec ECOSEM... Autant de bonnes raisons qui ont motivé le PNR à reconduire l'opération en 2013 et à développer la gamme de plantes disponibles.



Impliquer les magasins pour trouver d'autres solutions

Trop de jardiniers achètent des produits phytosanitaires en les croyant sans danger pour l'environnement. La confusion (entretenu par les fabricants) est si grande, qu'il est bien difficile de changer les pratiques. Au 4^e rang mondial derrière les Etats-Unis, le Japon et le Brésil, la France est une championne de la consommation de produits phytosanitaires en tous genres, herbicides en tête. Avec les Pays-Bas et la Belgique, elle est dans le trio des pays européens les plus gourmands en pesticides rapportés à l'hectare cultivé. D'où l'intérêt de sensibiliser vendeurs et usagers.

Accompagnés par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 11 magasins du Douaisis et du Valenciennois (grandes surfaces ou jardinerie spécialisées), se sont engagés en 2012, signant une Charte, à sensibiliser leurs clients à jardiner naturellement. Plusieurs employés de ces enseignes nationales ont bénéficié d'une formation théorique organisée au lycée horticole de **Raismes** par le Syndicat mixte, leur permettant aujourd'hui de mieux expliquer à leurs clients les alternatives à l'emploi de pesticides et les risques liés aux espèces exotiques envahissantes. Le dispositif, développé en 2012 à titre expérimental, a reçu le soutien financier des intercommunalités concernées par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe aval et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Originalité de la démarche : l'animation locale

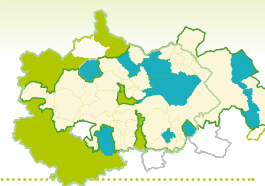
Si la mise en place d'une charte avec les jardinerie n'est pas nouvelle en France (une dizaine de territoires l'a déjà adoptée), ce qui reste inédit est l'accompagnement au plus près du jardinier amateur avec la mise à disposition de guides pratiques et de conseils de vendeurs formés. Un ensemble d'animations (11 ateliers d'une demi-journée) a de plus été programmé dans les magasins en mars et avril, pour expliquer, concrètement, aux clients, comment faire un bon compost, comment bien pailler et récupérer les eaux de pluie, comment favoriser la biodiversité, etc. Ces actions à vocation pédagogique réalisées par des prestataires locaux (Jardiniers de France, Association Aulne, Aventure Nature et Le Jardin Voyageur) ont été

bien suivies par les clients. Un investissement particulier a été mené en termes de communication : affiches en magasins et dans les mairies, fiches-conseils gratuites sur présentoir dans les magasins, signalétiques "Jardin au naturel" dans les surfaces de vente, etc. Autre temps fort de la démarche, l'organisation, à **Millonfosse**, de la Fête du Jardin au naturel, le dimanche 3 juin. Sous les halles, près de 200 personnes sont venues en famille profiter des animations et des ateliers sur les essences locales, les nichoirs, les abris à insectes, le paillage, etc.

Encouragé par les résultats (accueil favorable à la fois des enseignes et de leurs clients), le Syndicat mixte de gestion du Parc a poursuivi l'action pour toucher au plus près les jardiniers amateurs et animer un réseau d'échanges de bonnes pratiques. Cela pourra prendre la forme d'une labellisation « éco-jardin », dans le cadre d'actions transfrontalières. L'objectif en 2013 est de développer le dispositif, localement, avec d'autres magasins et d'appuyer l'Agence de l'eau dans son projet de régionalisation de l'opération.



Animation à Millonfosse le 3 juin



- > Bellaing
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Lecelles
- > Millonfosse
- > Orchies
- > Petite-Forêt
- > Quarouble
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Saméon
- > Somain
- > Valenciennes

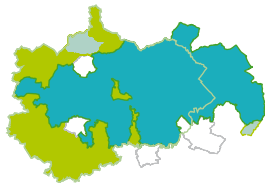


*Les magasins engagés en 2012 sont Bricomarché à Condé-sur-l'Escaut, Etablissements Deltombe à Lecelles, "les Compagnons des saisons" à Petite-Forêt, Gamm Vert à Saint-Amand-les-Eaux, Somain, Valenciennes, Orchies, Quarouble, Valenciennes, Leclerc à Bellaing, Saint Amand les Eaux.



Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut <
SAGE Scarpe aval <

Un outil d'animation pour expliquer les enjeux de l'eau



Quoi de mieux qu'un dessin qui s'anime sur un écran d'ordinateur au passage de la souris pour expliquer les enjeux liés à l'eau sur un territoire atypique comme le nôtre ? Le Syndicat mixte de gestion du Parc a créé une animation utilisable sur ordinateur pour illustrer de manière pédagogique et ludique les problématiques locales.



Le bassin versant de la Scarpe aval est unique dans le Nord. C'est d'abord une plaine basse marquée par une forte présence de zones humides dont le rôle essentiel est reconnu nationalement. C'est aussi l'un des "châteaux d'eau" du Nord, qui ali-

mente notamment **Lille** et **Valenciennes** en eau potable. C'est enfin un territoire fortement exploité par l'homme au cours des siècles (assèchement des marais, canalisation de cours d'eau, création de galeries souterraines pour l'activité minière, etc.). Pour expliquer les enjeux locaux de la ressource en eau, le Parc a imaginé un secteur fictif de la plaine de la Scarpe et l'a représenté par des dessins. Ces illustrations permettent une meilleure compréhension de l'importance des zones humides, du rôle de la nappe phréatique, des traces de l'histoire, de l'intérêt des ouvrages hydrauliques ou encore de l'impact des affaissements miniers.

L'outil a été mis à disposition du SAGE Scarpe aval. On peut d'ailleurs le retrouver sur son site internet mis en ligne fin 2012 (<http://www.sage-scarpe-aval.fr/>). Il est également possible de l'obtenir sous forme d'exécutable sur simple demande auprès du Syndicat mixte de gestion du Parc.

ET AUSSI EN 2012

- Accompagnement de la commune de **Vred** pour la mise en œuvre du Plan de vocation de son étang (SAGE).
- Mise en ligne du site internet du SAGE Scarpe aval (SAGE).
- Réalisation d'un catalogue d'offres éducatives sur les thématiques de l'eau (SAGE, Contrat de rivière Escaut Lys transfrontalier).
- Réalisation d'un numéro de la lettre d'information (H²O)rizon spécial "Jardin au naturel".
- Inventaire des mares de **Lallaing** et **Flines-lès-Râches** (avec des élèves en BTS "Gestion protection de la nature" de Tilloy-lez-Mofflaines).
- Création d'une base de données sur les mares des communes classées et adhérentes.
- Nivellement des piézomètres suivis mensuellement.
- Accompagnement du Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut (SMAHVSBE) dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion transfrontalier de l'Elnon et de leurs projets de zones d'expansion des crues (ZEC d'**Orchies-Landas** et **Fenain**).
- Accompagnement de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du projet de requalification écologique de la Scarpe aval.
- Appui à la création d'une mare par une école de **Bruay-sur-l'Escaut**.
- Sortie pédagogique sur les mares intra forestières et prairiales à **Marchiennes** avec l'école Georges Brassens de Bruay-sur-l'Escaut.
- Accueil de classes préparatoires « filière bio » (BCPST) du lycée Faidherbe à Lille (Bac + 1), dans le cadre de projets scientifiques : SESEEP et RIPARIA. Visite paysagère et environnementale dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, l'Escaut et le canal de Condé Pommeroeul, organisée par la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS), avec la participation d'Escaut Vivant.
- Études préalables à la création d'une mare à **Flines-lez-Mortagne**.

Orientation 6 : Préserver et valoriser le paysage

Etat, Région, Département, intercommunalités et communes, tous signataires de la Charte, ont fait de la sauvegarde des paysages l'une des 13 orientations inscrites dans la Charte 2010-2022. Car en quelques décennies, la question du paysage et du cadre de vie, est devenue une priorité de bien des politiques. La loi Paysage a été écrite il y a 20 ans ! Préserver le paysage typique de ce territoire (ceux liés à l'eau, à l'arbre, à l'histoire minière, etc.), c'est **lutter contre la banalisation**. C'est aussi améliorer notre cadre de vie et pérenniser l'attractivité (touristique, économique, résidentielle) du territoire, attractivité favorisée par une identité locale.

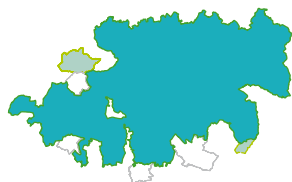
Repères

- > 13 ensembles paysagers d'intérêts et 9 panoramas et perspectives visuelles inscrits dans le Plan de Parc
- > 11 communes sur les 20 du cœur de nature inventoriées pour le patrimoine bâti.
- > 10 communes où la réglementation en vigueur sur la publicité est appliquée.
- > 60 points de vue suivis et 29 paysages parrainés dans l'observatoire photographique transfrontalier.
- > 200 personnes formées à la taille, au greffage ou à l'entretien des vergers.
- > 63 participants à l'inventaire des arbres remarquables.





Parc naturel <
transfrontalier
du Hainaut



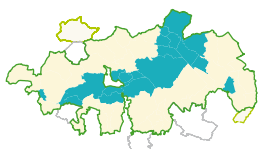
Un programme complet d'actions autour du patrimoine arboré

Aides à la plantation, accompagnement des communes pour la création de vergers, formation des particuliers à la restauration de fruitiers et de saules têtards... Le Syndicat mixte de gestion du Parc poursuit et développe des actions envers divers publics pour enrichir le patrimoine arboré du territoire.

8 journées de formation ont été organisées en France et en Belgique pour former les habitants à la taille, au greffage ou encore à la gestion du verger, auxquelles ont participé près de 200 personnes. Par ailleurs, le Syndicat mixte proposant aux particuliers des aides financières à la restauration d'arbres fruitiers, 10 vergers ont pu être restaurés, soient 40 vieux arbres.

Côté communes et intercommunalités, c'est avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut qu'a été menée une grande opération de plantations. Dans le cadre de l'année internationale de la forêt, l'établissement public de coopération intercommunale a pris en charge le financement de 6000 arbres et arbustes plantés dans 26 communes (dont 12 communes classées Parc naturel régional pour lesquelles l'équipe du Parc a apporté une assistance technique).

L'année 2012 signe le démarrage d'un nouvel inventaire des arbres remarquables qui pourraient être l'objet d'une convention et d'un entretien régulier. Un appel à candidatures a été lancé auprès des habitants. Entre début septembre et fin novembre, 63 participants ont répondu en proposant un ou plusieurs arbres qui ont ensuite été presque tous visités par l'équipe technique. Suite à ce travail, les arbres présélectionnés seront présentés à un jury courant 2013, et les arbres retenus par celui-ci se verront désignés comme "arbres remarquables" pour lesquels le Parc proposera une aide à la restauration et à l'entretien. Une valorisation de ces arbres sera également prévue fin 2013.



Inventaire du patrimoine bâti

Mené depuis 2002, le diagnostic raisonné du bâti est réalisé en partenariat avec la DRAC du Nord-Pas de Calais, le CAUE du Nord et la Mission de l'Inventaire général du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas de Calais. Après plusieurs années consacrées à la Campagne habitée, il est actuellement conduit sur le territoire du Cœur de nature (soit 20 communes).

Anhiers <
Bousignies <
Brillon <
Bruille-Saint-Amand <
Château-l'Abbaye <
Flines-lès-Mortagne <
Hasnon <
Hergnies <
Marchiennes <
Millonfosse <
Mortagne-du-Nord <
Nivelle <
Odomez <
Saint-Amand-les-Eaux <
Thun-Saint-Amand <
Vicq <
Vred <
Wandignies-Hamage <
Warlaing <

Pour une connaissance la plus complète possible, ce diagnostic s'intéresse au bâti vu à différentes échelles : dans le grand paysage, au sein des formes urbaines et comme édifice architectural. En 2012, et après une phase importante de terrain les années précédentes, le premier niveau d'étude, analysant le bâti comme composante du grand paysage et de forme urbaine, a été finalisé en partenariat avec le CAUE du Nord.

Une synthèse a été produite afin de présenter les grandes caractéristiques du bâti dans le paysage et comment il participe à la forme et au fonctionnement des villes et des villages du Cœur

de nature. Elle donne des pistes de réflexion sur des questions telles que : Quel regard porter sur l'organisation du bâti à l'échelle intercommunale ? Quels modes d'organisation du bâti adopter au sein des villes et des villages ? Quel traitement de l'espace favoriser à l'échelle de la rue ?

Tous ces éléments pourront alimenter les porter à connaissance du Parc dans le cadre des documents d'urbanisme et servir la réflexion locale lors de projets d'aménagement. Ces éléments de connaissance nourrissent l'action puisque chaque année, un chantier de restauration de petit patrimoine bâti communal est mené.



L'Observatoire photographique : un outil pour décider et agir

L'Observatoire photographique transfrontalier des paysages a été créé pour suivre les évolutions paysagères d'un site ou d'un territoire par le biais de la photographie. Destiné à illustrer le territoire et son devenir, il peut constituer un outil d'aide à la décision pour garantir une harmonie entre les paysages actuels et à venir.

L'outil, aujourd'hui accessible à tous via le site internet de l'Observatoire (www.observatoire-paysages.pnth.eu), reprend 3 campagnes photographiques menées entre 2009 et 2011 sur 60 points de vue. Les habitants peuvent également participer à l'Observatoire en parrainant le paysage de leur choix via une contribution photographique sur le site.

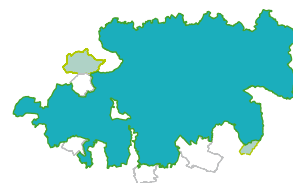
En 2012, le site a attiré 2651 internautes, sur un



total de 5572 depuis sa création. 29 parrainages de paysage sont en ligne, réalisés par 6 contributeurs. Diverses opérations côté français et côté belge permettent de poursuivre ce parrainage : accompagnement d'élus souhaitant suivre l'évolution des projets et des paysages de leur commune, démonstration auprès d'habitants lors de manifestations grand public, etc.

En parallèle, après la finalisation de l'analyse simple à l'aide de mots clés destinée au grand public via le site Internet et l'analyse technique et systématique des changements sur des éléments identifiés dans les photos en 2011, la dernière étape d'analyse cartographique des changements d'occupation du sol dans les prises de vue a été réalisée en 2012. Un premier bilan des changements observés dans les paysages a été produit. L'outil est maintenant prêt pour observer finement les évolutions du paysage au cours des prochaines années.

> Parc naturel transfrontalier du Hainaut



Informier sans déformer le paysage

En 2012, le travail sur le sujet de l'affichage publicitaire s'est poursuivi conformément à la Charte du Parc qui insiste sur la nécessaire mise en œuvre de la réglementation spécifique aux territoires de Parcs naturels régionaux.

Après la tenue des rendez-vous personnalisés auprès des 5 communes volontaires engagées en 2011, la dépose des panneaux illégaux à l'amiable sur leur territoire s'est poursuivie en 2012. Une seule procédure a été confiée aux services de l'Etat pour la suppression d'un dispositif non démonté malgré les relances.

Afin de poursuivre l'information des communes sur l'affichage publicitaire et relancer ce service juridique gratuit, une soirée d'échanges à destination des élus a été organisée le 13 novembre 2012 à **Aubry-du-Hainaut**. A travers le témoignage d'élus de **Millonfosse**, **Aubry-du-Hainaut**, **Marchiennes** et **Pecquencourt** ayant agi pour maîtriser l'affichage sur leur commune, cette soirée

a permis aux 27 participants de s'informer sur la réglementation et d'échanger sur les moyens d'actions à leur disposition.

En 2012, le Parc a été également sollicité directement par deux autres communes pour un rappel de la réglementation ou une aide au diagnostic de l'affichage sur leur territoire (**Landas**, **Wallers**). Une ville-porte du Parc, **Marly**, non-soumise à la réglementation en vigueur sur les Parcs naturels régionaux, a également sollicité l'accompagnement du Parc pour la mise en œuvre d'un règlement local de publicité dans le but de maîtriser l'affichage sur son territoire. Après une aide à la rédaction de son cahier des charges, le Parc a participé au suivi de l'élaboration de règlement.

> Aubry-du-Hainaut
> Landas
> Marchiennes
> Marly
> Millonfosse
> Pecquencourt
> Wallers





Un nouveau chantier communal accompagné par le Parc

Maulde <



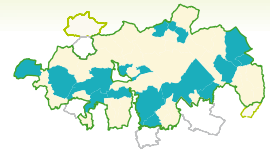
Restaurer un mur en briques datant du tout début du siècle dernier, ça ne s'invente pas, ça s'apprend. Surtout quand on décide de le restaurer avec des techniques locales anciennes, notamment l'utilisation de la chaux. Deux agents communaux de Maulde ont refait la maçonnerie extérieure de la chapelle annexée à une ferme rachetée par la mairie, encadrés par l'association "études ET chantiers Île-de-France" et la chargée du patrimoine bâti au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.



C'est dans le cadre d'un programme de restauration du patrimoine bâti dans les communes classées Parc naturel régional qu'un chantier-formation peut être financé chaque année. En 2013, vu l'importance des travaux à effectuer pour assurer une restauration complète de l'édifice, un nouveau chantier-formation sera organisé. Il portera sur la réfection des enduits intérieurs. La toiture sera elle restaurée en parallèle par la municipalité.



Analyse et concertation des sites paysagers majeurs

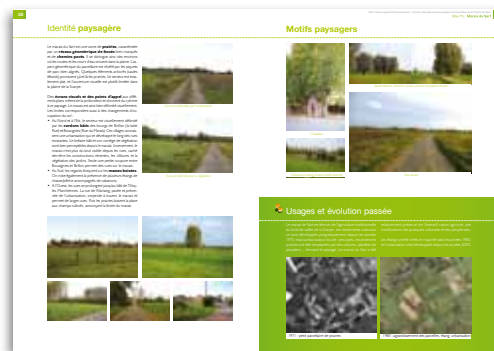


La Charte du Parc 2010-2022 affine la prise en compte des paysages remarquables, en définissant notamment 13 ensembles paysagers d'intérêt et 9 panoramas et perspectives visuelles remarquables*, issus d'un travail de diagnostic préalable à la révision de Charte. Ceux-ci sont ainsi inscrits au Plan de Parc et répertoriés succinctement en annexe de la Charte. Certains étant encore mal connus, une étude complémentaire a été confiée à un bureau d'études spécialisé pour qualifier ces sites de manière synthétique afin d'acquérir un niveau de connaissance et d'analyse similaire pour tous.

- > Brillon
- > Bruay-sur-l'Escaut
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Haveluy
- > Maulde
- > Marchiennes
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Raimbeaucourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Thivencelle
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage

Cette étude, finalisée en 2012, présente les composantes paysagères de ces espaces et en réalise une cartographie. Elle analyse les sensibilités paysagères et propose des recommandations pour leur préservation et leur aménagement, afin de guider les différents acteurs qui prendront part à leur devenir. Chaque site est résumé sous forme de fiche.

Cette action s'inscrit dans les engagements de la Charte pour une meilleure prise en compte des paysages, passant d'abord par une meilleure



connaissance de ceux-ci et de leurs enjeux. L'étude vient compléter la Charte en décrivant précisément ces espaces remarquables. Elle pourra servir directement au travail de porter à connaissance du Parc réalisé pour les documents d'urbanisme et les projets locaux, ainsi qu'aux communes et porteurs de projets concernés par ces espaces. Certains acteurs locaux ont été rencontrés en 2012 pour étudier les possibilités d'actions sur ces sites. Ces rencontres se poursuivront en 2013.

* 13 ensembles paysagers d'intérêt inscrits dans le Plan Parc :

Drève des Boules d'Hérin dite Pavé d'Arenberg à Wallers, Marais de Marchiennes, Fort de Maulde, Confluence Scarpe et Escaut à Mortagne-du-Nord, Rodignies (Château l'Abbaye), Marais de Sart (Brillon), Marais de Flines-lès-Râches, Petit Cataïne (Millonfosse), Marais de la Canarderie (Thivencelle), Hyverchies (Wandignies-Hamage), Ville fortifiée (Condé-sur-l'Escaut), Terrils et censes d'en-bas (Haveluy), Plateau d'Orchies.

9 panoramas et perspectives visuelles remarquables inscrits dans le Plan Parc :

Plateau de Raimbeaucourt, Route de Flines (Marchiennes), Route de Marchiennes (Rieulay), Fort de Maulde, Route de Raismes, fosse Sabatier (Raismes), Canal de l'Escaut (Fresnes-sur-Escaut), Route forestière de Bon-Secours (Condé-sur-l'Escaut), Route urbaine de Bruay-sur-l'Escaut.

ET AUSSI EN 2012

- Réalisation de la seconde partie de l'exposition « Petites histoires du bâti en Scarpe-Escaut » sur les formes de l'habitat rural (présentation lors d'une soirée à Mortagne du Nord).
- Animation du comité technique pour la préparation du forum Restaure.
- Production de synthèses communales issues de l'inventaire.
- Conseils aux communes et particuliers pour la restauration d'éléments de patrimoine bâti.
- Réalisation de l'inventaire terrain et archives de Saint-Amand-les-Eaux.



Orientation 8 : Développer les activités valorisant l'identité et les ressources locales du territoire

La stratégie de développement choisie en Scarpe-Escaut est de défendre la territorialité, la diversité et la proximité en valorisant acteurs, ressources et identités comme éléments de compétitivité économique. C'est dans ce contexte que sont accompagnés, par exemple, les circuits courts de distribution des produits du terroir ou, dans un tout autre domaine, les démarches favorisant un tourisme durable. Le maintien des prairies et l'activité d'élevage sont également des enjeux forts inscrits dans la Charte du Parc. En s'appuyant sur l'ensemble de ces **ressources locales**, le Parc a choisi de les valoriser économiquement et faire émerger de nouvelles activités, de nouvelles filières.

Repères

- > 400 éleveurs.
- > 40 % des producteurs pratiquent la vente directe.
- > 20% de prairies ou d'espaces en herbe (selon données d'occupation des sols 2003).
- > 3 sentiers de grande randonnée (GR), 1 sentier de grande randonnée Pays (GRP).
Bassin Minier, 39 PR (petite randonnée), 3 Voies Vertes, 9 circuits VTT,
1 circuit cyclotouristique, 9 boucles équestres.
- > 15 hébergements labellisés "tourisme et handicap" en 2008.
- > 110 naissances de poulains de race Trait du Nord.



Une antenne locale du bois énergie

Suite espérée d'un travail mené à titre expérimental pendant trois ans par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut pour développer une filière bois énergie en circuit court, une société coopérative du Pas-de-Calais crée ici en 2012 une antenne locale.

Pendant deux ans, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a accompagné plusieurs agriculteurs du Valenciennois pour expérimenter la production de plaquettes de bois à partir des tailles de saules têtards. Valoriser économiquement ces saules contribue en effet au maintien des paysages du territoire. 60 saules en 2010, puis 20 saules en 2011, à **Hergnies, Thivencelle, Escaupont** (et **Péruwelz** en Belgique), ont donc été taillés, broyés, stockés puis séchés dans un hangar communal de **Fresnes-sur-Escaut**. Après ces deux années d'expérimentation, les résultats techniques ont montré une très bonne qualité des plaquettes produites, en termes de taux d'humidité et de pouvoir calorifique. Les 70 tonnes de plaquettes sèches obtenues ont alimenté la chaufferie collective d'un bâtiment de 2900 m³ !

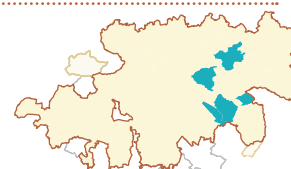


Les résultats économiques encourageants ont incité les élus du Parc naturel régional à créer une antenne locale de la Société Coopérative d'intérêt collectif (SCIC) "Bois énergie des terroirs".

L'objectif de cette antenne est de regrouper les acteurs de la filière locale de l'amont vers l'aval, du producteur du bois au propriétaire de chaudières à plaquettes en assurant à chacun une pérennité de son activité. Elle permet de valoriser les prestataires locaux, maintenir ou développer de l'emploi, et de mettre en perspective les différentes activités organisées sur le territoire pour le développement et la promotion du bois énergie. Parallèlement, le volet environnemental n'est pas écarté. En effet, la filière est basée également sur la présentation et la valorisation du patrimoine naturel et attache une grande importance à la gestion et à l'entretien du bocage dans un contexte de préservation du maillage écologique (en tant que corridor mais aussi le saule comme nichoir) dans une optique de développement durable.

Sensibilisation et démonstrations

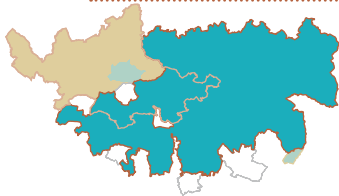
Pour accompagner la mise en place de cette antenne et animer la filière bois énergie sur le territoire, le Syndicat mixte de gestion du Parc a accompagné les agriculteurs dans leurs chantiers d'élagage et de broyage. Lors du déroulement de ces derniers, une journée sur le bois énergie a été organisée en février avec en appui des démonstrations d'élagage faites à l'aide d'un grappin-coupeur prêté par la CUMA CREATIVE. Ce nouveau matériel permet l'étêtage des saules de manière mécanique, sécurisant ainsi davantage l'élagueur. La filière étant pour l'instant plus organisée dans la région du Valenciennois, deux réunions de mobilisation ont été organisées en fin d'année : l'une pour redynamiser la démarche déjà en cours dans cette région et l'autre pour créer une nouvelle dynamique autour du Douaisis en regroupant les acteurs potentiels de la filière et en structurant celle-ci notamment autour de l'approvisionnement de chaudières qui seront mises en route dès 2014 et alimentées par les plaquettes produites en Scarpe-Escaut.



- > Escaupont
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hergnies
- > Péruwelz
- > Thivencelle



Parc naturel <
transfrontalier
du Hainaut
Pays Pévélois <



63 kilomètres de pistes créés pour les attelages



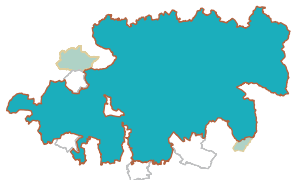
Deux nouvelles boucles équestres ont été créées par le **Pays Pévélois, le Conseil Général du Nord, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, l'Intercommunale de développement des arrondissements de Tournai-Ath (IDETA) et le Syndicat mixte de gestion du Parc.**



Ces circuits sont maintenant inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). "L'Equi-Pévéloise" longue de 25 kilomètres, traverse **Saméon, Rumegies, Lecelles, Rosult et Landas**. "L'Equi-Pévéloise sans frontières", transfrontalière, parcourt sur 37 kilomètres les communes de **Saméon, Rumegies, Lecelles, Brunehaut, Rumes et Aix-lez-Orchies**. Ces circuits, aménagés avec les acteurs locaux pour le confort des cavaliers (14 points de restauration et de ravitaillement, 5 haltes

équestres, 18 hébergements, etc.) sont larges pour être praticables à cheval ou en attelage (8 parkings accessibles aux vans et aux camions). Une carte touristique des boucles équestres a été éditée. Des aménagements (barres d'attache, tables de pique-nique, panneau d'interprétation etc.) ont été installés sur le circuit des deux boucles. Une inauguration a été organisée le 8 juillet 2012 en présence des élus. A cette occasion, des animations (balades en attelage, démonstration de voltige, etc.) ont été proposées au grand public.

Parc naturel <
transfrontalier du Hainaut



Goûtons nos prairies : 2 semaines pour faire découvrir l'élevage bovin

Quels liens y a-t-il entre les prairies et des produits laitiers ? Entre les prairies et notre assiette ? Le bœuf ! Préserver les surfaces en prairies, c'est assurer un avenir pour une agriculture locale.

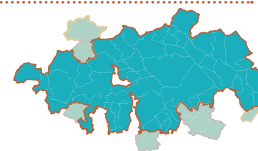
Ce lien, le Parc Scarpe-Escaut et son homologue belge le prouvent au grand public à travers leur opération commune "Goûtons nos prairies" dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Des producteurs deviennent alors partenaires de restau-

rants, de cantines, de boucheries, etc. pour créer un programme d'animations de deux semaines autour des produits laitiers et de la viande bovine. En 2012, ces rencontres ont eu lieu du 20 mai au 3 juin.

Animation et mise en réseau pour développer les circuits courts

> Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Un buffet copieux composé de produits locaux savoureux, un marché de producteurs sur la place du village... c'est tentant ! Mais il n'est pas toujours facile pour les collectivités, les écoles, ou les organisateurs de manifestations d'aller seuls au bout de cette démarche.



En 2012, plusieurs organismes ont fait appel au PNR Scarpe-Escaut pour être aidés. L'objectif est double : adopter une politique d'achats responsables dans nos missions quotidiennes, et projeter les produits locaux sur le devant de la scène. La commune d'**Hornaing** par exemple a bénéficié d'un accompagnement pour la mise en place d'un marché de producteurs, qui a ensuite été animé en juin 2012 en partenariat avec le CIVAM 59/62 (dégustation de yaourts, présence d'animaux de la ferme, balades à poneys...).



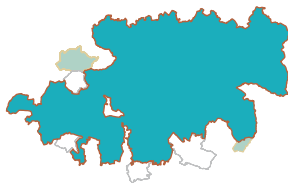
Le Syndicat mixte de gestion du Parc a également accompagné des organisateurs de sorties ou de challenges sportifs souhaitant inscrire leur manifestation dans une démarche d'éco-événement, en composant notamment des buffets adaptés à la fois aux besoins des organisateurs, et aux capacités des producteurs du territoire (Raid Bassin Minier à **Rieulay**, fruits de saison pour les élèves des écoles valenciennes, etc.).





L'herbe : un fourrage économique

Parc naturel <
transfrontalier du Hainaut

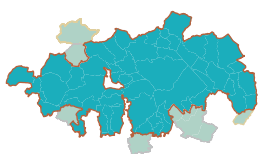


Le maintien des prairies et le soutien aux éleveurs représentent des enjeux partagés par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, et le Parc naturel du Pays des collines.

Depuis 2 ans, des journées techniques à l'intention des agriculteurs sont donc coorganisées par ces 3 parcs, afin d'aider les éleveurs à se diriger vers des modes de production plus autonomes, et plus économes. Ainsi, en 2012, quatre temps forts ont été proposés aux agriculteurs du territoire, sur différents thèmes : la place des fourrages dans la nutrition animale, le diagnostic d'une prairie à partir de sa végétation, la comparaison de fourrage et l'aménagement parcellaire pour le pâturage tournant, ou encore la gestion des engrais de ferme (compost en particulier).

Le Parc déjà engagé dans le volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable

Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut



Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un des Parcs les plus avancés en France dans la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable. Il est en effet engagé sur les 3 volets que propose cette démarche : l'élaboration d'une stratégie (volet 1), l'accompagnement de prestataires touristiques (volet 2), la sensibilisation des opérateurs de voyages (volet 3).



15 structures touristiques sont engagées depuis 2011 dans une démarche de certification européenne de tourisme durable (volet 2 de la Charte européenne du tourisme durable) initiée par le Syndicat mixte de gestion du Parc. Elles ont été accompagnées par l'équipe tout au long de l'année 2012 pour trouver collectivement des pistes de progrès. L'organisation de trois ateliers ("Mieux se connaître via un éducteur", "le marketing responsable" et "le tourisme numérique") a rythmé cet accompagnement au cours de l'année.

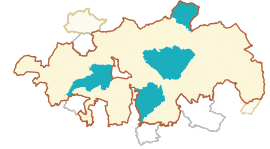


Quant au volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés, pour le moment non mis en œuvre, il est actuellement étudié par l'association Inter-Parcs Massif Central (IPAMAC) et les Parcs naturels régionaux Scarpe-Escaut et Avesnois, pilotes de cette étude. Dans ce cadre, deux ateliers régionaux ont été organisés en 2012 afin d'envisager les enjeux de ce volet III et d'entendre les attentes à la fois des opérateurs de voyages et des espaces protégés.

Valoriser le cheval Trait du Nord

- > Flines-lès-Mortagne
- > Marchiennes
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Wallers

Préserver les deux races locales de chevaux de trait, le Boulonnais et le Trait du Nord, est un des objectifs de la Région Nord-Pas de Calais. Elle poursuit pour cela deux ambitions : la création d'un haras régional éclaté et l'aide directe des éleveurs pour favoriser la naissance de poulains. Le Pôle Cheval Trait du Nord, basé à Saint-Amand-les-Eaux, est une des deux antennes du futur haras éclaté.



Aujourd'hui géré par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional (trois salariés à plein temps), le Pôle Cheval Trait du Nord est un équipement régional créé pour valoriser le cheval de trait et ses multiples utilisations en forêt, en milieu rural ou en ville. Il est à la fois une station de reproduction des chevaux Trait du Nord, un centre d'éducation des chevaux, un pôle de formation à l'attelage et à la conduite au cordeau et un lieu d'expérimentation de nouvelles techniques de travail avec le cheval de trait. Plus respectueux de l'environnement qu'un engin motorisé, le Trait du Nord peut en effet intervenir dans les communes rurales ou péri-urbaines, ce qui permet, non seulement de favoriser la biodiversité, mais également de limiter l'émission de gaz à effet de serre, de réaliser des économies d'énergie, de gérer certains espaces verts de façon plus extensive d'optimiser le temps de travail et de créer du lien social, la présence du cheval facilitant le dialogue avec la population.

Plusieurs communes ont déjà testé l'utilisation du cheval de trait dans leurs espaces publics ou ont été accompagnées en 2012 pour étudier les services possibles : broyage ou fauchage avec exportation de certaines zones d'espaces publics, de berges

de cours d'eau, etc., ramassage de feuilles sur les espaces arborés, ramassage des produits issus de l'élagage des arbres, avec valorisation (mulching, etc.), arrosage public pour les aménagements nécessitant une gestion plus "horticole", nettoyage de la voirie (caniveau, etc.). Ont été étudiés en



2012, le projet de ramassage des déchets verts chez les personnes âgées pour la commune de **Wallers**, le projet d'éco-mobilité afin d'assurer le transport d'enfants entre deux écoles pour **Flines-lès-Mortagne**, le projet de débardage dans le secteur des Evoiches pour **Marchiennes** et les projets d'éco-mobilité et d'entretien des espaces pour **Saint-Amand-les-Eaux**.





Accompagnement de porteurs de projets pour davantage d'accessibilité

Pour accompagner les structures touristiques et le secteur des sports de nature dans des démarches d'accessibilité à tous, plusieurs temps de rencontres et de réflexions ont été organisés ces dernières années. En 2012, une journée d'échanges entre prestataires touristiques a été organisée avec Nord Tourisme en avril. Elle portait sur le label "Tourisme et Handicaps".



"Parc, Sports & Handicaps mentaux et psychiques" a également été organisée au Val Joly en Avesnois. Des temps de présentation des déficiences psychiques ont précédé des temps de pratique tels que la marche nordique, la course d'orientation ou encore le VTT. Ces activités ont été réalisées par des équipes valides-non valides (réseau des sports de nature et équipe pédagogique du Bol vert en Avesnois).

Les prestataires touristiques ont eu l'occasion de visiter des structures accessibles aussi variées qu'un musée, un restaurant ou encore un hébergement. Une sensibilisation via des mises en situation (lunettes, chaise roulante, yeux bandés, etc.) a permis aux prestataires de se faire une idée des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap en fonction des déficiences mentales, moteur, visuelles et auditives. Toutes les informations sur la loi de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), ainsi que les critères à remplir pour obtenir le label "Tourisme et Handicaps" ont été fournis aux participants afin d'envisager la mise aux normes de leur structure. Dans le cadre du plan d'action faisant suite au Diagnostic Territorial Approfondi, une formation

Enfin, toujours dans la volonté de développer l'accessibilité de l'offre touristique et de loisirs du territoire, 2 subventions ont été obtenues auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, dans le cadre du Diagnostic Territorial Approfondi des Sports de Nature. La première a permis au centre d'éducation à l'environnement d'Amaury (ADEPSE) et la base de voile de faire l'acquisition de 2 bateaux handivoile et d'un lève-personne. La seconde a amené le Syndicat mixte de gestion du Parc, dans le cadre du programme européen W.E.C.A.N., à acheter 6 vélos à assistance électrique qui sont mis à disposition des gîtes Panda du Parc pour répondre à des objectifs d'éco-mobilité, d'accessibilité et de développement de la pratique des sports de nature.

Welcome !



A plusieurs reprises et comme l'ont confirmé les structures diagnostiquées lors de la démarche Charte Européenne du Tourisme Durable – volet 2, le besoin de formation sur l'accueil en langue anglaise a été clairement exprimé par plusieurs prestataires touristiques. Ce besoin est exacerbé par la situation géographique stratégique de notre territoire qui place le Parc Scarpe-Escaut au carrefour des capitales européennes.

Veiller à l'accessibilité, notamment linguistique, de l'offre touristique est un objectif phare que le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut souhaite atteindre. C'est dans ce cadre qu'une demi-journée d'échanges entre prestataires touristiques s'est tenue sur le thème de l'accueil des clientèles touristiques en anglais. Animée par Chris BEDFORD, coach linguistique

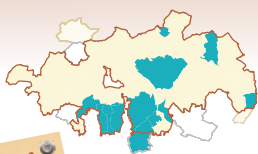
et prestataire touristique, les participants ont été amenés à apprendre le vocabulaire spécifique à l'accueil touristique. Les échanges ont donné lieu à des révisions grammaticales personnalisées. A l'issue de cette demi-journée, des clubs de conversation hebdomadaires ont été lancés. Désormais, à raison d'une heure une fois par semaine, les prestataires touristiques volontaires participent à une discussion en lien avec leur activité professionnelle.

Orientation 9 : Encourager le développement de pratiques respectueuses de l'environnement

Dans le cadre du Plan Climat Territorial, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut accompagne les communes dans la mise en place de la gestion différenciée et expérimente avec les acteurs du territoire du Parc et du SAGE Scarpe-Aval de nouvelles pratiques d'entretien des espaces. Appui technique aux communes, sensibilisation des élus et des habitants, formation des agents techniques communaux, expérimentations le long des voiries ou dans les zones d'activités concertées, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut agit en faveur du développement de **pratiques plus économes** et favorisant la biodiversité. Parmi ces pratiques, la diminution, voire la suppression, de l'utilisation des produits chimiques, la limitation de la consommation d'eau, le choix d'espèces végétales adaptées à notre région ou encore la valorisation des espaces de vie et des paysages.

Repères

- > 130 ha de prairies en contrat Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET).
- > 24% des gaz à effets de serre en Scarpe-Escaut liés aux déplacements.
- > 20% liés à la production d'énergie.
- > 16% liés à l'alimentation.



ZOOM

Aubry-du-Hainaut <
Bellaing <
Denain <
Douai <
Erre <
Fenain <
Haveluy <
Hornaing <
Mortagne-du-Nord <
Quiévrechain <
Rieulay <
Saint-Amand-les-Eaux <
Vieux-Condé <
Wallers <

Expérimenter les pratiques de gestion différenciée

En signant la Charte d'entretien des espaces publics, établie par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et la Région Nord Pas-de-Calais, les communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut s'investissent dans de nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts. Elles peuvent ainsi maîtriser les risques de pollutions ponctuelles et diffuses de la ressource en eau, liés à l'utilisation de produits phytosanitaires pour désherber et favoriser la biodiversité.



Durant trois ans, les communes s'engagent alors au minimum sur 5 points :

- réaliser un diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi qu'un plan de désherbage permettant aux communes de mieux utiliser, voire réduire l'usage des produits phytosanitaires et à favoriser l'utilisation des techniques alternatives non chimiques
- respecter les bonnes pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires, avant, pendant et après le traitement
- former au moins un agent communal
- sensibiliser les habitants sur la démarche engagée par la commune et les jardiniers amateurs aux risques sanitaires et environnementaux des produits phytosanitaires
- arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires sur la moitié des zones à risque élevé pour la qualité de l'eau, identifiées dans le plan de désherbage.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut accompagne les communes qui le souhaitent dans la mise en œuvre de ces cinq points ou pour aller plus loin encore : arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires et mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité (implantation d'espèces adaptées et diversification des espèces locales, revégétalisation des espaces, actions en faveur

de la biodiversité, aménagement en surface non imperméabilisée...). Cet accompagnement prend la forme de rencontre individuelle des élus, d'une présentation de la démarche en conseil municipal, d'une aide à la rédaction du dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et de la Région, d'un appui pour la consultation des bureaux d'étude, d'une participation au comité de pilotage, etc.

Bellaing, Denain, Erre, Fenain, Hornaing et Mortagne-du-Nord rejoignent, en 2012, 8 autres communes déjà engagées et accompagnées par le Parc naturel régional dans le cadre de la Charte ou du SAGE (**Aubry-du-Hainaut, Douai, Haveluy, Quiévrechain, Rieulay, Saint-Amand-les-Eaux, Vieux-Condé, Wallers**).

Depuis 2 ans, des journées techniques à l'intention des agriculteurs sont donc co-organisées par ces 3 parcs, afin d'aider les éleveurs à se diriger vers des modes de production plus autonomes, et plus économes. Ainsi, en 2012, quatre temps forts ont été proposés aux agriculteurs du territoire, sur différents thèmes : la place des fourrages dans la nutrition animale, le diagnostic d'une prairie à partir de sa végétation, la comparaison de fourrage et l'aménagement parcellaire pour le pâturage tournant, ou encore la gestion des engrais de ferme (compost en particulier).





ET AUSSI EN 2012



- Sensibilisation des publics aux actions possibles pour lutter contre les changements climatiques par la réalisation d'une brochure de 16 portraits-témoignages (particuliers, entreprises, associations, collectivités).
- Demi-journée de sensibilisation et d'échange sur l'éco-mobilité organisée à Saint-Amand-les-Eaux (38 participants).
- Etude de faisabilité d'utilisation des chevaux de trait pour le ramassage des déchets ou les déplacements scolaires à Wallers (abandonnée), à Flines-lez-Mortagne (en cours).
- Animation d'un groupe de travail sur la mobilité à Saint-Amand-les-Eaux pour améliorer les aménagements vélo et les dessertes de transports en commun, et réflexion autour du projet de restructuration du cœur de ville.
- Développement de la démarche d'éco-responsabilité de la Maison du Parc : mise en place d'une dizaine d'actions allant du recyclage du papier à la mise en place de covoiturage pour les réunions en passant par la réalisation d'un audit énergétique, une expérimentation sur le télétravail et l'intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics.
- Promotion du territoire à l'occasion des manifestations locales comme les Cucurbitades de **Marchiennes**, la Course des Terrils à **Raismes**, le Tour de France à **Rumegies**, le Grand Raid à **Saint-Amand-les-Eaux**, le Raid Bassin Minier à **Condé-sur-l'Escaut**, les marches locales, le salon de l'Environnement à **Denain**, Festiv'**Hergnies**, le Printemps des Energies Renouvelables et du Développement durable à **Saint-Amand-les-Eaux**.
- Promotion du Parc naturel régional en dehors du territoire lors de salons comme Salon de la randonnée à Paris, Salon de l'agriculture de Paris, Terres en Fête à Arras, Salon des vacances de Bruxelles... parfois assurée par les partenaires : le Marathon de Paris (l'association "la Course des terrils"), Foire Expo à Douai.



- Animation du dispositif des MAET auprès des agriculteurs du territoire du Parc.
- Suivi des 9 entreprises de la ZAC de Sars et Rosières qui pratiquent la gestion différenciée sur leurs espaces verts.



Orientation 10 : Connaître et faire connaître pour partager les caractéristiques et les enjeux du territoire

L'information est un préalable à toute démarche de participation et d'engagement. Elle est une condition pour **partager durablement des valeurs communes** et aider chaque citoyen à se sentir co-responsable de son environnement. Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escoutaxe sa communication institutionnelle envers trois cibles identifiées : les élus, les habitants et le public hors territoire. Il développe notamment les relations avec la presse pour informer les habitants des enjeux et des actions menées, outille les élus communaux, notamment les délégués au Syndicat des communes intéressées, pour une plus grande concertation, contribue à des projets de communication hors territoire et, bien sûr, s'adresse à un public d'internautes participatifs avec son nouveau site Internet. Autre pan majeur de cette orientation, la diffusion culturelle valorisant les patrimoines et les ressources durables du territoire. La programmation expérimentale "Mine d'art en sentier 2012 en Pays de Condé" et les projets réalisés dans le cadre de l'initiative transfrontalière "Aventures artistiques" ont particulièrement rythmé l'année 2012.

Repères

- > 128 délégués des communes au Syndicat des communes intéressées au Parc.
- > Un réseau de collaborateurs externes au site Internet.
- > Une moyenne de trois articles ou reportages par semaine dans la presse locale.
- > La valorisation nationale du territoire dans le Guide "Parcs naturels régionaux" avec les éditions Projections.
- > Une forte mobilisation des habitants, écoles, artistes et associations autour du projet "Mine d'art en sentier" et de 5 projets culturels "Aventures artistiques".



Un site Internet plus interactif

Avec quelques mois de retard imputé à la difficulté du prestataire mandaté à développer l'outil, le site web du Parc naturel régional a enfin été mis en ligne en novembre 2012. Plus collaboratif, plus visuel, il est aussi plus accessible ! Une bonne partie de son contenu est traduit, par des professionnels, en anglais et en néerlandais.

Le nouveau site privilégie les supports interactifs et donne davantage de place à la photo et à la vidéo afin d'être davantage accessible. Chaque article est agrémenté d'une galerie d'images qui illustre et valorise les actions présentées. Entre 2011-2012, quatre vidéos ont été réalisées. Elles présentent et valorisent des expériences locales. Mais plus de 30 vidéos de partenaires ou acteurs du territoire sont visibles sur le site Internet via You Tube. Les internautes peuvent maintenant déposer leurs photos pour les partager. Des cartes interactives, elles, permettent de personnaliser la recherche de l'internaute, à l'aide de filtres (commune, thème, etc.). On peut même réserver un hébergement grâce à la mise en place d'un outil permettant la réservation en ligne (en partenariat avec Nord Tourisme).

Le site est rendu collaboratif avec des contributeurs dans des domaines différents (acteurs éducatifs, culturels, touristiques, communaux, habitants, équipe du Parc, etc.), ce qui permet de créer des contenus de qualité plus attractifs. L'agenda des sorties, proposé à l'échelle du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, est désormais alimenté par les acteurs mêmes du territoire et les communes peuvent donc poster leurs sorties ou leurs événements tout au long de l'année. Enfin, les sources de connaissances et d'informations qui valorisent les nombreuses actions concrètes des acteurs locaux en faveur du développement durable sont mutualisées grâce

notamment à un moteur de recherche ciblé sur les outils et les activités pédagogiques des acteurs de l'éducation au développement durable à l'échelle transfrontalière. Cette application est destinée à des communes qui recherchent des ateliers, des animations, des balades contées... pour sensibiliser leur public au développement durable.



Animer le réseau des contributeurs

Au service des acteurs du territoire, le site Internet du Parc est quotidiennement administré par un webmaster. Un réseau évolutif de contributeurs se constitue pour partager des informations et des méthodes afin d'améliorer la production de contenus web. On compte déjà 30 contributeurs internes (équipe technique), 40 contributeurs externes pour l'agenda transfrontalier des sorties, 8 enseignants pour les projets scolaires. L'animation de ce réseau se fait grâce à la constitution de documents ("Trucs et Astuces" régulièrement mis à jour, charte éditoriale) et de journées d'information et de formation. Un accompagnement quotidien avec une aide hotline est réalisé par le webmaster pour les contributeurs externes. Les articles, les vidéos, les actualités et sorties sont systématiquement partagés sur la page Facebook du Parc et permettent ainsi de relayer l'information sur d'autres supports et de toucher ainsi d'autres publics.

Les flux RSS fidélisent les internautes qui reçoivent l'information automatiquement. Fin 2012, la page Facebook comptabilisait 780 amis et 185 abonnés en deux mois. www.pnr-scarpe-escout.fr





Condé-sur-l'Escaut <
Fresnes-sur-Escaut <
Hergnies <
Vieux-Condé <

ZOOM



2000 personnes mobilisées autour de Mine d'art en sentier

“Mine d'art en sentier” est une initiative du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, lancée en 2012 à titre expérimental dans le Pays de Condé, et plus particulièrement dans 4 communes classées Parc naturel régional : Fresnes-sur-Escaut, Vieux-Condé, Hergnies et Condé-sur-l'Escaut. Cette opération, réalisée en partenariat avec la Mission Bassin Minier et Bassin Minier Uni, s'est inscrite dans le projet “Mineurs du Monde” porté par le Conseil régional Nord-Pas de Calais. 50 acteurs locaux se sont emparés du projet : éducatifs, culturels, touristiques, entreprises, commerçants, associations... Ils ont créé leur propre action, participant ainsi à la dynamique du projet.



“Mines de couleur”
des Fujak



“Asseyez-vous et regardez”
de Loran Green



Le livret pédagogique réalisé en partenariat avec l'équipe d'animation d'Amaury est un support à destination des scolaires, centres de loisirs et des familles pour découvrir de façon autonome la biodiversité et les petites histoires des paysages mis en scène par le parcours Mine d'art en sentier.

Pendant près de trois siècles, l'industrie charbonnière a façonné un territoire, ses paysages, ses villes, en a forgé l'identité et a durablement transformé les modes de vie. C'est à ce titre que le bassin minier présente une valeur exceptionnelle et universelle et qu'il a pu prétendre à une inscription sur la liste du Patrimoine Mondial au titre de “Paysage culturel évolutif”. C'est dans ce contexte que s'est imaginé le projet “Mine d'art en sentier”. L'objectif était de croiser les approches (artistique, scientifique, écologique...) pour partager et faire évoluer les regards, les représentations, les projections des habitants sur ce territoire. L'enjeu était de réaffirmer la place et le rôle prépondérant des habitants dans le devenir de leur lieu de vie, d'impliquer les hommes et les femmes qui l'habitent pour que chacun, à son niveau, devienne acteur d'un projet d'avenir.

Des œuvres et des parcours guidés

Localement, cette dynamique s'est appuyée sur un important travail de médiation artistique, éducative et culturelle à partir de septembre 2011. 11 projets d'artistes ont été sélectionnés parmi 96 projets originaux de 18 pays répondant à l'appel à projets lancé par le Parc naturel régional

ence, en mai-juin, ils ont façonné sur place des œuvres éphémères en lien avec les habitants, les patrimoines et les potentiels de notre pays minier. Ces installations ont été offertes à tous les publics pendant l'été. Le sentier pouvait être parcouru librement à vélo ou à pied. Une programmation d'une centaine d'ateliers, de visites, d'échanges culturels, de temps festifs, etc. a été proposée par les acteurs locaux mobilisés. Une occasion de re-découvrir notre patrimoine sous différentes formes et tout particulièrement le site d'Amaury, Espace naturel sensible majeur du Département.

25 classes mobilisées

Tantôt artiste, scientifique, enchanteur des lieux, sentinelle du paysage, aménageur du cadre de vie, chacune des 25 classes de la circonscription de Valenciennes-Condé et du collège de Vieux-Condé s'est emparée d'une dimension du projet. Un accompagnement spécifique pour chacune des classes a été proposé par le Parc naturel régional, l'équipe d'animation du centre d'Amaury, des artistes et la circonscription d'éducation nationale de Valenciennes-Condé, en partenariat avec les villes volontaires du Pays de Condé, et le Boulon. Certaines des réalisations ont pris place le long du sentier. Une exposition des productions d'une qualité remarquable a été installée au Boulon.



Animation lors de l'inauguration du sentier

Scarpe-Escaut. Pour la première fois dans le bassin minier du Nord-Pas de Calais, ces artistes (de France, Belgique, Corée du Sud, Pologne, Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne), ont créé et installé des œuvres de Land Art le long d'un circuit nature de 8 kilomètres. Pendant leur rési-

“Mine d'art en sentier” a été pour les élèves une occasion de découvrir des formes d'expression artistique extrêmement nombreuses et variées, de rencontrer des œuvres et des artistes, de connaître son patrimoine pour qu'il aide à se construire un regard vers l'avenir, de parcourir l'espace de son territoire pour se l'approprier dans ses diverses dimensions (les paysages naturels, les traces de l'histoire minière sur les paysages ou l'architecture, la rencontre avec les gens qui l'habitent et le façonnent). Plus globalement, ce sont près de 1000 élèves du Valenciennois, de la maternelle au collège qui se sont mobilisés autour de “Mine d'art en sentier”.

Les Totems à souhaits du jardin solidaire de la Cité Taffin

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut s'est associé à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et au CAUE du Nord (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) dans le cadre de la démarche partenariale de sensibilisation des habitants aux mutations de leur territoire. Avec l'aide de l'artiste Dorothee Péry, des sculptures totems ont été réalisées par des scolaires et 11 collectifs d'habitants des villes de Valenciennes, Onnaing, Saint-Saulve, Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé. Ces totems étaient le reflet du regard que portent les habitants sur leur environnement ou l'expression de leurs envies pour les paysages de demain. Ils ont été symboliquement installés pendant tout l'été dans le jardin solidaire de la Cité Taffin à Vieux-Condé.



Nos quartiers d'été, un rassemblement inter-territoire

A l'initiative de Valenciennes Métropole et des référents de "Nos Quartiers d'Été" des villes d'Anzin, Bruay-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Onnaing, Petite-Forêt, Quiévrechain, Valenciennes et Vieux-Condé, des collectifs d'habitants, d'associations de quartiers et de structures socioéducatives (centres sociaux, maisons de quartiers, clubs de prévention...) de ces villes ont organisé une journée festive en juillet sur le sentier. Une occasion de partager des savoir-faire, des expressions sur les rapports entretenus avec ce territoire en mutation. Visites nature, parcours contés, ateliers culinaires à base de produits locaux et de saison, exposition de réalisations artistiques, contes inspirés de récits de vie, pique-nique géant... ont été au programme de cette journée participative.



Trois artistes en résidence

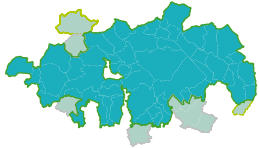
Avant et pendant la programmation de Mine d'art en sentier, des artistes en résidence sont venus mobiliser, à leur façon, les habitants du Pays de Condé. Ainsi, en partenariat avec la Médiathèque départementale du Nord et la bibliothèque de Vieux-Condé, Michel Bellier, auteur en résidence en mars, est venu écrire sur la mémoire ouvrière, la mémoire minière. De ses rencontres avec les habitants, il a produit un texte de théâtre publié aux éditions Lansmann. Jean-Philippe Feiss, violoncelliste belge, en résidence d'avril à juillet, a rencontré habitants et anciens mineurs puis exploré plusieurs sites d'exploitation minière pour « s'imprégner des lieux, de leur histoire, sombre ou belle et raconter cela en musique ». Il a été accueilli dans le cadre du dispositif Artiste Rencontre Territoire mis en place par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais, tout comme la chorégraphe Gaëlle Courtet, en résidence en juin et juillet. Avec une quinzaine d'habitants de Vieux-Condé, elle a créé un prologue au spectacle « Et les autres... », de la Compagnie qu'elle dirige. Danses participatives, espaces individuels d'expression... tout un programme auquel ont participé les habitants du Valenciennois.



"Breath" de Bonggi Park



Parc naturel régional <
Scarpe-Escaut

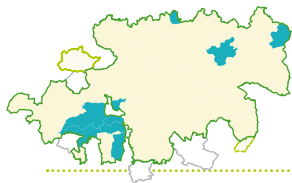


Une présence accrue dans les médias

Chaque année, le Syndicat mixte de gestion du Parc publie une vingtaine de communiqués à l'intention de la presse relayés et développés par une centaine d'articles. L'année 2012 ne fait pas exception. 23 communiqués ont été envoyés à la presse locale, régionale ou nationale et ont été repris dans les médias.

Ils ont également fait l'objet d'articles dans les magazines institutionnels des signataires de la Charte, et notamment dans les magazines du Département, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole et de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent. Cinq conférences de presse ont été organisées (Boucles équestres, Prairies fleuries, Jardin au naturel, Mine d'art en sentier, nouveau président). La presse écrite a ainsi produit près de 170 articles mentionnant les actions menées auxquels il convient d'ajouter les reportages audiovisuels de France Bleu Nord (Jardin au naturel diffusé en mars, Boucles équestres, Mine

d'art en sentier, vergers, observation des oiseaux diffusés en juillet) et de France 3 national (reportage sur le Trait du Nord diffusé en décembre). En termes de retombées presse, l'année 2012 est évidemment marquée par Mine d'art en sentier. L'opération, menée dans le cadre du projet Mineurs du monde du Conseil régional Nord-Pas de Calais, a, à elle-seule, généré près de 70 articles entre mai et août 2012. Elle a également été l'occasion pour le Syndicat mixte de réaliser des insertions publicitaires dans différents médias, de communiquer au public régional à travers des "cartes comm", des affichages et de créer son nouveau QR Code pour téléphones mobiles.



Antoing <
Beloeil <
Brillon <
Hornaing <
Marchiennes <
Péruwelz <
Rieulay <
Vred <
Warlaing <
Wandignies-Hamage <

Accompagnement des porteurs de projets artistiques et culturels

Depuis 2011, la démarche "Aventures artistiques" menée à l'échelle du Parc naturel transfrontalier du Hainaut rassemble des acteurs culturels (élus, techniciens, associations...) au sein d'un "comité d'experts" dans le but d'accompagner des porteurs de projets culturels construits avec des habitants par un artiste ou une compagnie et faisant un lien évident avec le patrimoine local.

En 2012, 5 de ces projets ont abouti et ont été accompagnés par le Parc. Certains spectacles issus d'Aventures artistiques sont encore diffusés en 2013 ou valorisables :

- "Regard sur mon territoire" porté par la **Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe** et le photographe Frédéric Cornu. L'exposition des photographies réalisées par des habitants est visible à la Médiathèque de **Brillon** jusque mi-décembre 2013. Elle est mise à disposition des communes et des associations.
- "Vill(ag)e sensible" porté par la **Communauté de communes Cœur d'Ostrevent** et la Compagnie "Tambours Battants" sur les communes de **Marchiennes, Rieulay, Vred, Warlaing** et **Wandignies-Hamage**.
- Création et diffusion du spectacle avec les habitants et les artistes "Cartographie de mes histoires" porté par la commune d'**Hornaing** et les compagnies "Minus théâtre" et "Histoires de mémoire".

- "Au-delà de la frontière : le passage" porté par l'association "Les amis de Marchiennes" et l'artiste Michel Karpowicz.
- "Fra K Infusion" porté par les Foyers culturels de **Beloeil, Péruwelz** et **Antoing** et la compagnie "Arts Nomades" - Troisième étape du projet à Antoing en 2013 - Le projet de cartographie imaginaire pourrait se poursuivre sur le versant français du Parc.
<http://cartographie-imaginaire.tumblr.com/>



Regards sur mon territoire



Fra K Infusion à Péruwelz



Exposition "Regards sur mon territoire" à Rosult

ET AUSSI EN 2012

- Contribution mensuelle à la Lettre d'Espaces naturels régionaux.
- Contribution aux 2 numéros de "Parcs", revue de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.
- Participation à la réalisation de l'ouvrage "Les Parcs et la Gouvernance", d'Espaces naturels régionaux.
- Participation au groupe de travail national encadré par l'ATEN pour redéfinir le poste de Responsable de communication dans un Parc naturel régional.
- Contribution (textes et photos) à l'ouvrage "Les Itinéraires Parcs naturels régionaux" réalisé avec les éditions Projections.
- Participation à l'ouvrage "L'Élan des rêves" paru aux éditions Light Motiv et du livre "Saint-Amand-les-Eaux" aux éditions de la Voix du Nord.
- Réalisation des actes (publication et vidéo) de l'Assemblée plénière des élus du transfrontalier (journée du 2 décembre 2011).
- Mise à jour du document "Parc mode d'emploi".
- Accueil du voyage de presse national sur les Prairies fleuries.
- Participation à l'accueil du voyage de presse national sur la candidature du bassin minier à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Contribution aux ateliers de la démocratie participative mis en place par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.
- Participation à la journée de travail Dream + organisée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.
- Rédaction et diffusion de 5 lettres d'information destinées aux élus du Parc.
- Gestion d'une photothèque de 39 000 photos à usage de la valorisation des actions du Parc (publications, expositions et web).



Orientation 11 : Déployer la sensibilisation et l'éducation au territoire

L'éducation au développement durable et à la citoyenneté est un enjeu essentiel pour la mise en œuvre de la Charte. Elle concerne notamment les plus jeunes. En 2012, un millier d'enfants des communes classées, associées ou des villes-portes a été emmené dans un projet pédagogique accompagné par le Parc durant toute l'année scolaire. 361 groupes scolaires et 263 centres de loisirs ont bénéficié d'animations dans les équipements du Parc sur des programmes éducatifs à la journée ou en séjour. Par ailleurs 1968 élèves du territoire ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à l'environnement par le biais de l'opération régionale Objectif nature (majoritairement accueillis en Avesnois).

Repères

- > 20 classes accompagnées dans le cadre de l'appel à projets scolaires "Là où je vis, là où j'habite, ... j'agis !" pour l'année scolaire 2011-2012.
- > 5 200 enfants de la Région Nord-Pas de Calais accueillis dans le cadre d'Objectif nature, sur les sites du Parc naturel régional, 19 animations proposées par 14 animateurs nature du territoire.
- > Près de 2000 élèves de Scarpe-Escaut y participent et sont accueillis essentiellement en dehors du territoire.
- > 45 enseignants lors des mercredis pédagogiques, formations proposées par le Parc durant l'année scolaire 2011-2012.



17 projets scolaires accompagnés

Depuis 6 ans maintenant, près de 800 enfants en moyenne par an bénéficient du programme "La où je vis, là où j'habite, j'agis !" construit avec l'Education nationale pour les écoles des communes classées, les communes adhérentes et les villes-portes du Parc naturel régional.



Sur l'année scolaire 2011-2012, 7 projets portant sur l'eau et 2 sur les hirondelles ont été accompagnés (soit 20 classes - 470 élèves). En 2012-2013, 1 projet sur l'eau, 6 sur les hirondelles et 1 sur le paysage ont été finalement retenus. Pour passer de l'idée à l'action, les enseignants des classes ou des établissements scolaires participants, bénéficient d'un accompagnement sur mesure du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et de l'Education nationale qui mobilisent des moyens techniques, humains, financiers et pédagogiques pour aider à la réussite des projets. Les sujets d'exploration pour un engagement éco-citoyen ont été nombreux en 2012 : circuits courts alimentaires, pour le paysage je m'engage, jardins au naturel, patrimoine bâti, art et nature... En 2012, autour du projet fédérateur Mine d'art en sentier, 25 autres classes ont revisité notre patrimoine minier et ont fait partager leurs visions ou propositions pour le cadre de vie de demain. Globalement, les pratiques éducatives qui résultent de ce partenariat sont autant d'illustrations concrètes et de sources d'inspiration pour susciter de nouvelles initiatives en faveur de l'engagement éco-citoyen.



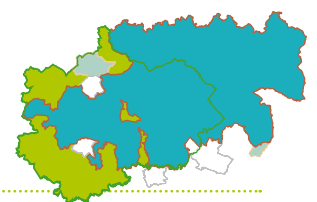
Les projets des classes participantes sont valorisés sur le nouveau site Internet du Parc qui a repris les données des écoles des années précédentes.

Un catalogue d'activités spécial Eau

A la suite de l'état des lieux participatif des outils et activités pédagogiques du territoire en matière d'éducation au développement durable réalisé en 2012 à l'échelle du Parc naturel transfrontalier, un catalogue sur la thématique de l'eau a été extrait par le SAGE Scarpe aval, le Contrat de rivière Escaut-Lys, les intercommunalités et le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

Il a été édité et mis en ligne sur le nouveau site Internet collaboratif du Parc en 2012, ainsi que sur les sites du SAGE et du CREL. On peut ainsi y retrouver les activités et outils pédagogiques du

territoire dans les domaines variés de l'eau : l'eau potable, les milieux humides, la biodiversité liée à l'eau, les sports aquatiques, etc. Un outil bien pratique pour les enseignants, les animateurs, les responsables de centres de loisirs, etc. !



- > Parc naturel transfrontalier du Hainaut
- > SAGE Scarpe aval



Plus de 13 000 personnes dans les équipements du Parc



Les propositions d'animations nature et sportives en lien avec les problématiques de la Charte, et adaptées à tous les âges sur des programmes à la journée ou en séjour, ont permis de mobiliser 12 069 jeunes et 1 827 adultes accompagnateurs accueillis au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, à la Maison de la Forêt et au Gîte Panda du Luron. 29,5% sont originaires de 32 communes du Parc (classées et villes portes).



En 2012, hors fréquentation touristique, groupes sportifs et associations, les équipements du Parc ont animé 624 groupes dont 60% (361) dans le cadre scolaire et 40% (263) durant les temps de loisirs. Ces groupes proviennent de 145 communes du Nord/Pas-de-Calais avec une nette prédominance des communes du département du Nord (91%). Les communes du Parc représentent 22% du total des communes concernées. Outre leur implication dans le programme éducatif du Parc "Là où je vis, là où j'habite, j'agis !", les équipements du Parc ont accompagné les politiques du Conseil général du Nord : "Offrons la

tants" (13 séances voile pour 130 personnes de 7 communes), "Sports santé/sports de nature" (un week-end d'activités tous publics) et du Conseil régional Nord Pas de-Calais ; "Immersion nature pour les scolaires" (26 classes en séjours de 3 à 5 jours), et "Biodiver'lycées" piloté régionalement par Espaces naturels régionaux (3 thèmes, 7 propositions, 6 classes animées). Le centre d'Amaury a par ailleurs développé l'accompagnement éducatif hors temps scolaire avec une quinzaine de séances voile par établissement pour des élèves de primaire (Vieux-Condé), de collège (Vieux-Condé, Saint-Amand-les-Eaux) et de lycée (Condé-sur-l'Escaut).



Une année en compagnie des hirondelles

2012 a également vu le lancement d'un programme pédagogique d'étude/action en faveur des hirondelles. Élaboré par la Maison de la Forêt et la circonscription Éducation Nationale Valenciennes-Condé, "une année en compagnie des hirondelles" est destiné à toutes les classes de cycles 2 et 3 et aux collèges (poster éducatif, dossier pédagogique, site Internet et blog dédiés, formation et accompagnement des enseignants dans le cadre de l'appel à projets scolaires Parc/Éducation Nationale).

nature aux collégiens" (12 classes de 11 collèges), "Nature et handicap" (10 animations avec 2 établissements), "Rendez-vous nature en famille" (17 sorties pour 187 personnes), "Animations sportives dans les communes de moins de 5000 habi-



Les équipements dans une démarche prospective

> Hergnies
> Saint-Amand-les-Eaux
> Raismes

En concertation entre le Syndicat mixte de gestion du Parc et le conseil d'administration de l'Association pour le développement des équipements du Parc Scarpe-Escaut (ADEPSE), une réflexion prospective a été engagée, qui donne lieu à différentes études et est accompagnée par un Cabinet Conseil.



La démarche, partenariale et participative, associe les communes et intercommunalités du territoire, le Département, la Région, l'Education Nationale, les utilisateurs...

L'objectif est d'imaginer l'avenir avec l'ensemble des partenaires et des parties concernées, et de définir des propositions d'adaptation et d'évolution nécessaires ou souhaitables des équipements du Parc pour qu'ils continuent à répondre au mieux à leur mission d'éducation et de mobilisation écocitoyenne inscrite dans la Charte.



**ET AUSSI
EN 2012**

- Coordination locale de l'action régionale "Objectif nature" : 5200 enfants de la Région Nord-Pas de Calais sont accueillis en Scarpe-Escaut durant l'année 2012 pour une journée nature par des animateurs du réseau éducatif du Parc. 1968 enfants des communes de Scarpe-Escaut bénéficient d'une journée dans l'un des trois Parcs naturels régionaux.
- Coordination locale de l'action régionale "BiodiverLycées".
- Mise en ligne de l'état des lieux de l'offre éducative sur le site Internet et diffusion auprès des écoles.
- Voyage-formation au Danemark pour les animateurs de l'opération Objectif nature (10 participants de Scarpe-Escaut).
- Installation de l'exposition Arbres remarquables dans les communes de **Nomain**, **Walleris** et **Douchy-lez-Mines**.
- Utilisation des bâches d'information "Je consomme local", "Circuits courts" dans les communes de **Denain** et **Nomain**.
- Prêt de l'exposition "Chouettes et hiboux de nos campagnes" à une association de **Douchy-lez-Mines** et la commune de **Nomain**.
- Installation de l'exposition "Ephémères dans quelques paysages du Parc naturel régional Scarpe-Escaut" de François Lelong à **Marly**.

53 ans d'archives désormais triées, classées et répertoriées



Commencée en septembre 2011, la mission de classement des archives du Syndicat mixte de gestion du Parc s'est achevée en fin d'année 2012.

Le PNR Scarpe-Escaut, soucieux de son patrimoine, a fait appel au Centre de gestion du Nord (CDG 59), qui, par le biais d'un conventionnement avec son service "Conseil en archivage", met à disposition des collectivités locales du personnel qualifié et compétent en la matière. Le travail de l'archiviste a consisté, dans un premier temps, en un tri de documents : ceux à conserver obligatoirement et ceux dont la destruction pouvait s'envisager. Dans un deuxième temps, les archives ont été inventoriées et regroupées par grande thématique reflétant les principales missions du Parc. Les plus anciennes remontent à 1959 et concernent la préfiguration du Parc engagée par le syndicat d'étude créé pour sa mise en œuvre. On trouve également les différents projets touristiques et pédagogiques, des relevés de terrains complétant les études sur le patrimoine naturel

du territoire, ou encore les différentes Chartes orientant toute action du Parc depuis sa création en 1968. Ces documents sont également conservés dans le Centre de ressources du PNR et disponibles en ligne (<http://pnr-scarpe-escaut.centredoc.fr>).

Au total, 230 mètres linéaires ont été triés dont 73 mètres linéaires détruits et 42 mètres linéaires versés aux Archives départementales du Nord. En effet, les Parcs naturels régionaux en tant qu'organisme public produisent des archives publiques selon la définition donnée par l'article L 211-4 du Code du patrimoine. Ils doivent donc verser leurs archives historiques aux services publics d'archives compétents qui les conservent dans des conditions adéquates, se chargent de la communication aux chercheurs et de la valorisation de ce patrimoine.

Accord de coopération avec un espace protégé brésilien



C'est dans le cadre de l'accord de coopération entre la région Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais au Brésil qu'est envisagée la collaboration de deux territoires : la mosaïque d'aires protégées Sertao Veredas Peruaçu et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.



Leur coopération vise des échanges d'expériences et des enrichissements mutuels pour des transferts de méthodologie sur deux thèmes essentiellement : le diagnostic de territoire et la planification spatiale d'une part, le développement rural, économique, social et culturel d'autre part. Signé fin 2012, l'accord de coopération entre les deux territoires porte sur 3 années. Il prévoit en 2013, 6 séminaires de travail soit au Brésil, soit dans le Nord-Pas de Calais, associant le comité de pilotage (élus, techniciens, représentants de la Région Nord-Pas de Calais, représentants de l'Etat du Minas Gerais, partenaires scientifiques).

Vers une nouvelle gouvernance transfrontalière

Ce projet est soutenu par Interreg IV pour développer l'animation du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH).

Les travaux en 2012 ont consisté à rechercher et analyser les expériences d'autres espaces naturels ou ruraux qui ont engagé des démarches de coopération transfrontalière en Europe, et de réfléchir, sur les outils juridiques possibles de gouvernance transfrontalière. Un comité de pilotage a été également créé afin de mettre autour de la table des structures travaillant sur la coopération

transfrontalière en France et en Europe qui puissent conseiller sur la démarche. Pour expliquer ce qu'est le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, le faire connaître en France et à l'étranger, une documentation a été réalisée et traduite en anglais et néerlandais. Sous forme de pochette, elle comprend des fiches indépendantes et un cahier présentant une partie des actions menées dans le cadre d'Interreg.



> Parc naturel transfrontalier du Hainaut



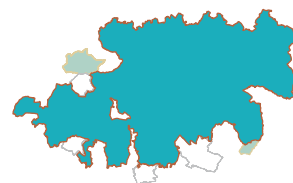
Démarrage de la candidature à la certification européenne Transboundary Parks

2012 signe le début de la démarche Transboundary Parks. Cette certification créée par Europarc certifie les espaces protégés qui ont une démarche accrue de coopération transfrontalière.

En 10 ans, seulement 8 espaces protégés (pour la plupart des parcs nationaux d'Europe centrale) ont obtenu ce certificat. Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a montré son intérêt pour la certification à l'occasion de la rencontre annuelle des parcs transfrontaliers européens, le Transparcnet meeting (réuni en Finlande). Le Parc naturel transfrontalier à cette occasion a présenté ses expériences. La démarche Transboundary Parks a été validée en Bureau transfrontalier, Comité syndical et Commission de gestion. En interne, c'est l'occasion pour le Parc naturel transfrontalier du Hainaut de faire une évaluation sur l'état de la coopération transfrontalière en analysant les

forces et les faiblesses à partir des critères définis par Europarc. En externe, c'est une démarche de valorisation et de communication implicite à l'obtention de la certification.

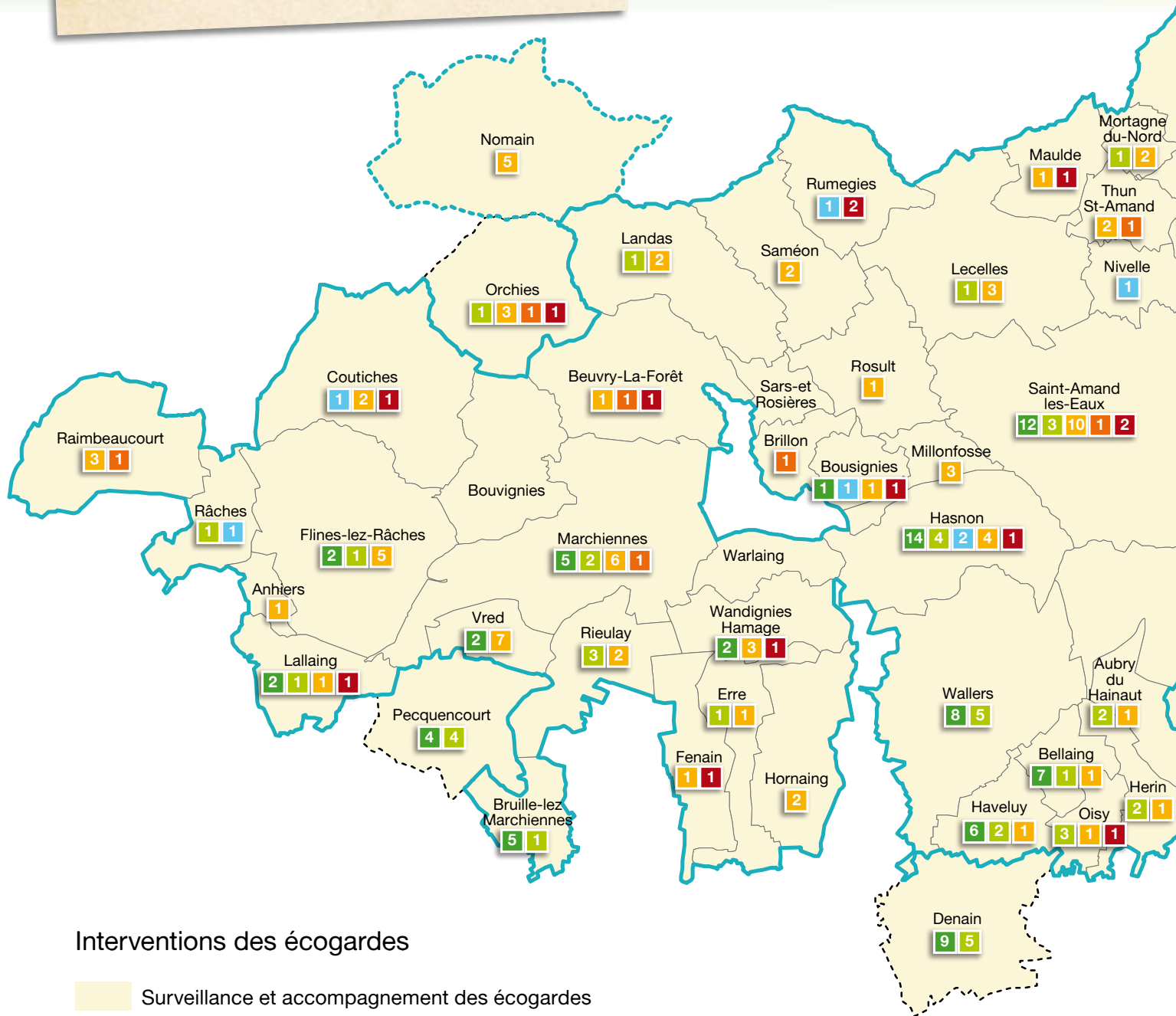
> Parc naturel transfrontalier du Hainaut



ET AUSSI EN 2012

- Parmi 160 candidatures de 27 pays membres de l'Union européenne, 24 dossiers ont été sélectionnés pour le prix des Regio Stars Awards. Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut figure parmi les finalistes pour la mise en œuvre de l'ensemble de ses actions financées par Interreg IV.
- Intervention du PNTH à la première Conférence sur la Coopération Territoriale de la CECICN à la Corogne (Espagne).
- Publication, sous forme d'une brochure et d'une vidéo des Actes de la 1ère Assemblée plénière des élus transfrontaliers qui avait rassemblé une centaine d'élus fin 2011.
- 4 Bureaux transfrontaliers (à Bernissart, Saint-Amand-les-Eaux, Thivencelle, Bon-Secours).
- Participation à la Commission Europe et International de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France le 25 mai et intervention au Congrès des Parcs réunis dans le PNR du Verdon).
- Participations aux conférences Europarc.
- Inscription du concours national "Prairies fleuries" en transfrontalier.

Les écocardes au service des communes



Interventions des écocardes

Surveillance et accompagnement des écocardes

Nombre de dépôts sauvages recensés

Nombre de dépôts résorbés

Interventions Loi sur l'eau

Conseils techniques

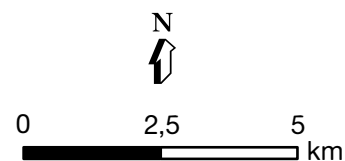
Interventions sur les cas de brûlages

Intervention sur des pollutions

Périmètre du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Communes associées au Parc naturel régional Scarpe-Escout

Villes-portes du Parc naturel régional Scarpe-Escout



PNR Scarpe-Escout® - 2012
BD Carto® - IGN® - Paris - 2004
Réalisation: SIG-PNRSE - Mai 2013

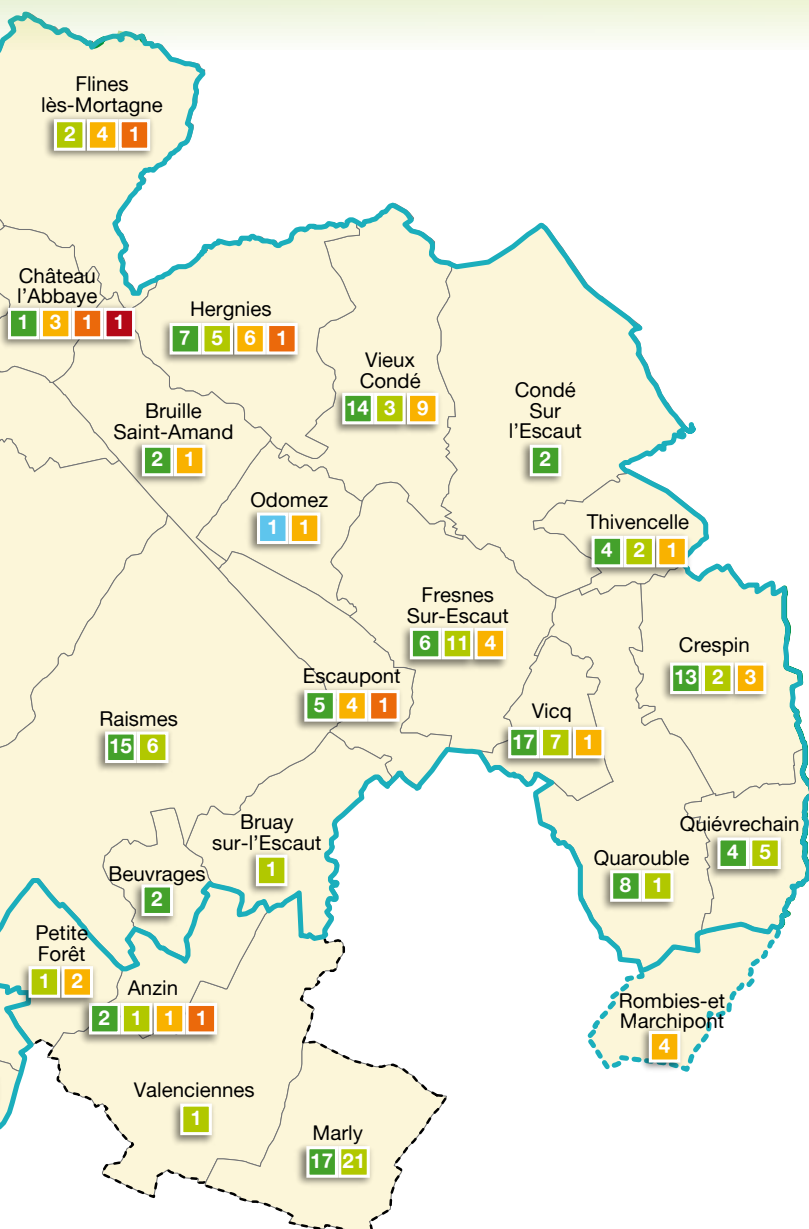
5 écocardes pour 64 communes

Au service des communes classées Parc naturel régional, des 2 communes associées et des 7 villes-portes, les écocardes assurent à la fois une mission de surveillance, une mission d'accompagnement technique et une mission de sensibilisation.

Chaque mois, l'équipe de 5 personnes a patrouillé en moyenne dans 52 communes en 2012, signalant en mairie 198 dépôts sauvages (112 dépôts résorbés). Les écocardes sont également intervenus pour des brûlages de déchets (10 de particuliers et 2 d'entreprises), mais ce sont surtout les pollutions ou problèmes liés à l'eau qui, en dehors des dépôts sauvages, impliquent leurs interventions (15 pollutions de cours d'eau et 8 autres interventions sur l'eau). La carte du territoire indique également les accompagnements techniques : 105 en 2012. Il s'agit de conseils auprès des communes dans leurs projets environnementaux. Elle ne comptabilise pas les conseils auprès des habitants (15 en 2012), les conseils en tailles et plantations (suivis de vergers communaux par exemple).

Une mission de sensibilisation

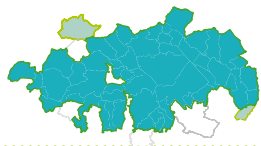
L'équipe d'écocardes sensibilise habitants et public scolaire à l'environnement (ils peuvent intervenir dans les écoles et la tenue de stands démonstratifs lors de fêtes communales liées à l'environnement à la demande du maire). Ainsi, en 2012, l'équipe a assuré 11 animations en classes (soit 394 élèves concernés à **Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Pecquencourt, Raimbeaucourt, Rombies-et-Marchipont, Vred**), 8 animations en extérieur (322 élèves) et 14 animations à un public adulte.



ET AUSSI EN 2012

- Présentation du métier d'écogarde à des élèves de Bac professionnel (Le Cateau) ainsi qu'à des BTS.
- Animation grand public dans le cadre de la semaine de l'environnement à Valenciennes.
- Réalisation d'un panneau d'exposition sur les espèces exotiques envahissantes.
- Relevé de données scientifiques pour le Groupement ornithologique et naturaliste du Nord de la France (GON) et le Conservatoire botanique national de Bailleul.
- Participation à la Fête de l'environnement à Marly.
- Participation au Forum des métiers de Marchiennes.
- Visite d'échanges dans le Pays de Galles et dans le Verdon.
- Participation aux conférences Europarc.
- Animation dans le cadre du verger conservatoire de Mortagne-du-Nord.
- Participation à l'accueil des nouveaux habitants à Nomain.
- Contribution à la fête du Jardin au naturel organisée par le Parc à Millonfosse.
- Suivi de l'état du balisage des sentiers de randonnée.
- Suivi du projet "Véloroutes et Voies vertes".
- Contribution à l'opération régionale Plantons le décor.
- Participation aux programmes de formation du grand public à la taille et à la restauration de vergers.
- Contribution au suivi de la qualité de l'air : relevé hebdomadaire de nécroses sur les feuilles de pieds de tabac (révélatrices d'ozone) pour l'Association Prévention Pollution Atmosphérique.
- Plantation de verger avec l'association "Le 8^e jour" de Landas.

Bilan d'activités 2012



Communes classées

- > Anhiers
- > Aubry-du-Hainaut
- > Bellaing
- > Beuvrages
- > Beuvry-la-Forêt
- > Bousignies
- > Bouvignies
- > Brillon
- > Bruay-sur-Escaut
- > Bruille-lez-Marchiennes
- > Bruille-Saint-Amand
- > Château-l'Abbaye
- > Condé-sur-l'Escaut
- > Coutiches
- > Crespin
- > Erre
- > Escautpont
- > Fenain
- > Flines-lez-Mortagne
- > Flines-lès-Râches
- > Fresnes-sur-Escaut
- > Hasnon
- > Haveluy
- > Hergnies
- > Hérin
- > Hornaing
- > Lallaing
- > Landas
- > Lecelles
- > Marchiennes
- > Maulde
- > Millonfosse
- > Mortagne-du-Nord
- > Nivelles
- > Odomez
- > Oisy
- > Quarouble
- > Quiévrechain
- > Râches
- > Raimbeaucourt
- > Raismes
- > Rieulay
- > Rosult
- > Rumegies
- > Saint-Amand-les-Eaux
- > Saméon
- > Sars-et-Rosières
- > Thivencelle
- > Thun-Saint-Amand
- > Vicq
- > Vieux-Condé
- > Vred
- > Wallers
- > Wandignies-Hamage
- > Warlaing

Communes associées

- > Nomain
- > Rombies-et-Marchipont

Villes-portes

- > Anzin
- > Denain
- > Marly
- > Orchies
- > Pecquencourt
- > Petite-Forêt
- > Valenciennes

Directeur de publication : E. Charton

Responsable de la publication : M. Marchyllie

Photos : S. Dhote, D. Delecourt, J. Courtois, G. Smellinckx, E. Watteau, C. Moyaux, L. Giussini, F. Barz, Y. Shiff, O. Delvaux - ENRx, F. Cornu, PNRSE

Illustrations : Ph. Vanardois

Conception graphique : S. Demarcq - PNRSE

Impression : Qualit'Imprim

Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - juin 2013

L'ensemble de l'activité 2012
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
a eu le soutien de :



des communes et des EPCI du territoire.